

# LACOSTE



PAT DISKA, "Sans titre", années 1970, fonte, 170x40 x40 cm

## BULLETIN MUNICIPAL – HIVER 2023

**MAIRIE DE LACOSTE**

Tel : 04 90 75 82 04

Courriel : [mairie@lacoste-84.com](mailto:mairie@lacoste-84.com)

Site : [www.lacoste-84.com](http://www.lacoste-84.com)

## Sommaire

Sommaire	p. 1
Mot du Maire	p. 2
Etat civil	p. 3
In Mémoriam	p. 3
Actualités	p. 5
Urbanisme	p. 18
CCFF	p. 19
Ecole	p. 20
La Cure	p. 25
En langue d'ici	p. 27
Vie culturelle	p. 28
Action sociale	p. 29
Comptes rendus des conseils municipaux	p. 30
Associations	p. 34
Informations	p. 37
Informations municipales	p. 38
Vœux	p. 39

### Rédaction

*Commission bulletin municipal et Communication de la Mairie de Lacoste*

### Responsable de la publication

*Mathias HAUPTMANN*

### Membres

*Mathias HAUPTMANN*

*Arlette LEROY*

*Patricia LOUCHE*

*Alexandra MORETTI*

*Monique PAQUIN*

*Aline SALVAUDON*

### Conception graphique - Mise en page

*Sophie MOLINAS*

### Impression

*Imprim'apt sur papier 100% recyclé blanc couché*

## Notre couverture :



PAT DISKA

Née à New York en 1924, elle y fréquente la très progressiste Walden School où chaque élève était libre de déterminer son propre curriculum. Elle est diplômée en sciences économiques après des études à Vassar College en 1945. Se destinant à une carrière de journaliste, elle obtient un premier emploi de rédactrice auprès du Poughkeepsie Journal (New York).

Elle quitte les Etats-Unis pour la France en 1947 avec un emploi auprès d'une organisation humanitaire. A Paris, elle découvre sa vocation d'artiste en fréquentant l'Académie Julian sous l'enseignement de Joseph RIVIERE et apprend la taille directe dans l'atelier du sculpteur Marek-SZWARC. Elle est rapidement invitée à exposer dans les salons annuels parisiens. Entre les

années 1960 et 1969, elle expose dans de nombreuses galeries à Paris, Venise, Dallas et New York. Elle participe à des expositions de groupe comme l'«Exposition internationale de sculpture» au Musée RODIN à Paris en 1961, mais aussi à Toulouse, Vienne ou Istanbul. Parallèlement, elle participe à des symposiums internationaux de sculpture au cours desquels elle rencontre un autre sculpteur qui s'établira à Lacoste : Yazuo MIZUI.

Invitée en 1966 par William Wise à réaliser in situ une sculpture en pierre de Lacoste pour sa galerie les Contards, elle s'établit au village en 1970 et achète une carrière abandonnée qui lui sert d'atelier. Elle réalise une vingtaine d'œuvres monumentales pour diverses villes de France en pierre calcaire, en granit flammé, en fonte de fer, en bois taillé à la tronçonneuse ou en béton, dont un monument à la Résistance à Saint Ouen (1985). Elle a sculpté de nombreuses fontaines en pierre pour les villes de Provence. Ses dernières expositions personnelles eurent lieu en 1986 à Gordes ainsi qu'à Mayence en Allemagne et en 1992 à Paris à la galerie Hansma. Son travail est représenté dans des collections publiques et privées. Pat DISKA décède en 2003.

Son style est abstrait et caractérisé « par la simplicité des volumes, qui ne sont cependant jamais géométriques, mais qui naissent tout naturellement monumentaux, même dans des petits formats. » L'historienne de l'art Herta WESCHER, dès 1965, écrivait à propos de ses sculptures « Les contours s'assouplissent, les angles s'arrondissent, les surfaces s'amplifient et se pénètrent en des mouvements continus ».



Lacostoises, Lacostois,

Malgré de l'eau en mai-juin, nous avons subi un été torride qui s'est poursuivi tard en automne faisant de l'année 2023 une année record concernant les températures. C'est l'année la plus chaude jamais enregistrée dit-on et de fait, notre bassin de vie est encore en cette fin d'année, classé en état d'alerte sécheresse renforcée, avec son lot de restrictions qui va avec.

Je ne vais pas revenir sur tous les travaux et actions réalisés au cours du dernier semestre. Ils vous sont décrits tout au long de ce bulletin.

Les travaux de restauration des remparts ont débuté et je remercie encore une fois tous les généreux donateurs qui par leurs nombreux dons, nous permettent de réaliser avec sérénité les travaux de restauration des portes et portails de nos remparts sur cette première tranche. Nous allons même pouvoir lancer un deuxième appel d'offres d'entreprises concernant une intervention supplémentaire sur le linéaire des remparts et ses arases. C'est formidable pour la préservation et la mise en valeur de ce patrimoine historique. Je vous invite à lire l'article sur la présentation des travaux déjà effectués page 11 de ce bulletin.

Concernant l'avancement du projet de l'OAP (Orientations d'Aménagements et de Programmation) n°1 pour la création de logements à l'entrée nord du village vers le stade, l'acquisition de la maison et du terrain de la famille SALVA a été réalisée par l'EPF (Etablissement Public Foncier). Pour le terrain jouxtant la départementale, l'acquisition est prévue pour mars 2024. Le bureau d'étude CITTA a été missionné par l'EPF pour travailler la trame d'implantation. Nous avons eu une première réunion le 9 novembre afin d'évaluer la typologie du projet et ses grandes lignes. C'est un projet essentiel pour l'avenir du village.

Nous lançons en 2024 une modification de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) arrêté en 2018, afin d'améliorer certaines dispositions. Il s'agit entre autres, par exemple de faciliter les autorisations pour la pose

de panneaux photovoltaïques en toiture, ou pour la construction d'annexes aux habitations dans les zones agricoles et naturelles. Les évolutions du projet de logement conduit avec l'EPF seront également intégrées.

Le bureau d'étude SOLIHA 84 a été retenu pour la mission et nous vous tiendrons informés des étapes de cette procédure d'urbanisme.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, chaque citoyen français sera tenu de participer activement à la gestion des bio déchets, conformément à la loi du 10 février 2020, relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite loi AGECE.

A cet effet, des composteurs pour les particuliers sont en vente au SIRTOM à Apt à un prix avantageux afin d'encourager les administrés à se lancer. La Mairie, pour sa part, réfléchit avec l'aide du SIRTOM à l'installation d'éventuels composteurs collectifs dans le paysage urbain afin de répondre à cette nouvelle réglementation et de proposer une solution aux administrés n'ayant pas d'extérieur au regard de l'entrée en vigueur de cette nouvelle loi.

Toutes nos commissions communales fonctionnent et enchainent les réunions nécessaires pour gérer au mieux notre commune. Je remercie toute mon équipe d'élus pour le sérieux de leur implication.

Nos employés, sont tous là depuis de nombreuses années et connaissent parfaitement leurs missions, qu'ils effectuent de façon rigoureuse au service des administrés et avec dévouement. Celles-ci sont parfois compliquées, quelques encouragements et remerciements de la part de la population les conforteraient et entretiendraient leurs motivations. Ils peuvent compter sur ceux de tout le Conseil municipal.

La commission sociale innove cette année, avec un essai de remise des colis de Noël à nos anciens qui peuvent se déplacer, lors d'une collation organisée en leur honneur. Celle-ci se déroulera le samedi 16 décembre.

Les vœux du Maire se dérouleront le vendredi 19 janvier 2024 à 18h30 à la salle Jeannot Madon. Je vous y attends nombreux.

Je vous souhaite de Joyeuses fêtes de fin d'année, une bonne année 2024 et surtout une bonne santé.  
Prenez soin de vous.

Mathias HAUPTMANN,  
Maire de Lacoste.

## Baptêmes républicains



C'est dans une ambiance chaleureuse et solennelle que Patricia LOUCHE 1<sup>ère</sup> adjointe et Bruno PITOT 3<sup>ème</sup> adjoint ont célébré conjointement les baptêmes républicains de Alyssa et April HENDERSON le 2 septembre 2023, à 15h30 en mairie de Lacoste.

Les parents Jessica SALEMBIER et Dean HENDERSON ont exprimé leur volonté d'inscrire leurs 2 enfants dans la communauté républicaine sur les principes de Liberté, Egalité, Fraternité. Les parrains et marraines

respectifs ont prêté serment auprès de leur filleule, conscients des missions qui leur sont confiées. Les parrainages civils et laïques ne sont pas reconnus comme acte d'état civil mais constituent un engagement moral et citoyen. Chaque commune est libre de célébrer cette cérémonie.

Félicitations aux parents, parrains, marraines ainsi qu'à Alyssa et April, deux enfants scolarisés à l'école de Lacoste.

## Décès

AUBERY Alice le 2 octobre 2023  
BÉNÉT Jacques le 14 octobre 2023  
MÉKIL Bruno le 4 novembre 2023

*Nous avons une pensée pour ceux et celles qui nous ont quittés et dont nous conservons le souvenir*

## IN MEMORIAM

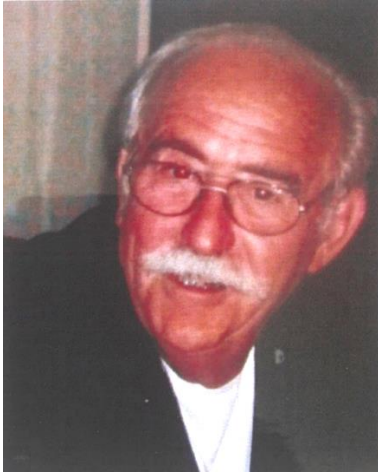
### Bruno Mékil

Bruno est arrivé à Lacoste en 1988 avec une grande partie de sa famille. Il était le papa d'Alison, Mark et Madison et grand-père de quatre petits-enfants. Il était un papa et grand-père aimant et attentionné. Il était maçon mais après une opération à cœur ouvert, il a été reconnu invalide. Il avait intégré l'équipe de foot à Lacoste pendant plusieurs années. Il était passionné de moto, il s'était inscrit dans un club de tir à Apt. Il prenait soin de sa maman qui est âgée et venait la voir régulièrement. Il laisse un profond vide pour toute sa famille. Tous ceux qui le connaissaient, le décrivent comme une personne bienveillante, agréable et toujours souriant.





## Jean-Pierre Gauthier



Jean Pierre est né à Marseille le 26 novembre 1939. Il a passé ses vacances à Lacoste, avec ses parents, dès l'âge de 13 ans. Il a aimé ce village et il est revenu, maintes fois, pour revoir ses amis dont Sylva faisait partie. Il l'épousera le 6 octobre 1962 et ils auront deux enfants, Jean-Louis et Cécile.

Bien que leurs vies professionnelles s'exerçaient sur Marseille, ils profitaient de leurs jours de congés, pour se réfugier à Lacoste. Ils ont acheté leur nid douillet en 1972. Depuis ils partageaient leur existence entre Marseille et Lacoste.

Il était passionné des chanteurs de l'époque, la musique d'opéra et il repassait en boucle « Les Pêcheurs de Perle », si bien qu'il a transmis le goût de la musique à ses enfants.

Il aimait jouer aux boules et bien sûr, il était le défenseur de l'OM. Il était très discret, un père attentif, il usait de patience pour leurs devoirs scolaires, jamais de colère, mais toujours avec bienveillance, leur expliquant les règles à suivre. Il était un père et grand-père adorable et un mari aimant. Face à sa maladie, il s'est battu courageusement jusqu'au bout de sa vie, sans se plaindre.

## Alice Aubery

Alice a passé son enfance à Saint Véran sur la commune de Goult. Les habitants de ce petit hameau ont suivi leur scolarité à Lacoste car il est plus proche.

Alice est venue à l'école de Lacoste où elle a connu ses amis et partagé de merveilleux moments, d'où son attachement à ce village. Elle était très dévouée pour son prochain, et sa profession d'infirmière n'était pas le fruit du hasard, mais une réelle vocation de prendre soin des autres. Elle avait construit sa résidence secondaire au Mourre à Lacoste où elle a passé toutes ses vacances avec sa famille.

Elle était présidente d'une Association Culturelle « Les Amis De L'Huveaune»; et à cette occasion, elle avait organisé des soirées festives, avec des écrivains à Lacoste pendant trois années consécutives. C'était sa façon de prouver qu'elle aimait ce village. Elle était une maman et mamie formidable, une épouse sensationnelle, une amie fidèle tant elle débordait de sincérité et de compassion.



## Jacques Bénét



Lors d'une fête, à l'Isle sur la Sorgue, en 1965, il a rencontré Mireille CRASSOUS (native de Lacoste) qui devint son épouse en 1967.

En 1975, ils se sont installés à Lacoste au Mourre du Bes. Ils ont partagé avec bonheur 56 ans de vie commune. De 1972 à 2000, il était technicien polyvalent à l'Armée, à la base de Saint Christol. Il aimait les randonnées au point d'établir avec Mireille « les fondateurs du groupe des randonneurs de Lacoste » de 1979 à 2004. Pour leur dévouement, une médaille leur a été attribuée.

Il était très doué de ses mains, avec la récupération de vieux outils ou ferrailles, il a créé de multiples sculptures tout aussi belles les unes que les autres. Il a persévéré dans ses passions en peignant de nombreuses toiles aux couleurs flamboyantes et très variées. Il a exposé ses œuvres à la Cure de Lacoste en 2019 et 2020. C'était un artiste incontestable! Jacques était très avenant, il aimait rendre service, toujours agréable et souriant. Il était un mari aimant et attentionné et un oncle compatissant et adorable.

## Commémoration du 11 novembre 1918



Belle journée ensoleillée et belle cérémonie pour ce 105<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de 1918.

Lecture faite des traditionnels discours de l'UFAC (Union française des associations de combattants) et du Ministre des Armées, les gerbes ont été déposées sur le monument avec l'aide des enfants présents en nombre.

Les enfants ont également participé à l'appel aux morts sous le regard des nombreux Lacostois venus, ainsi que



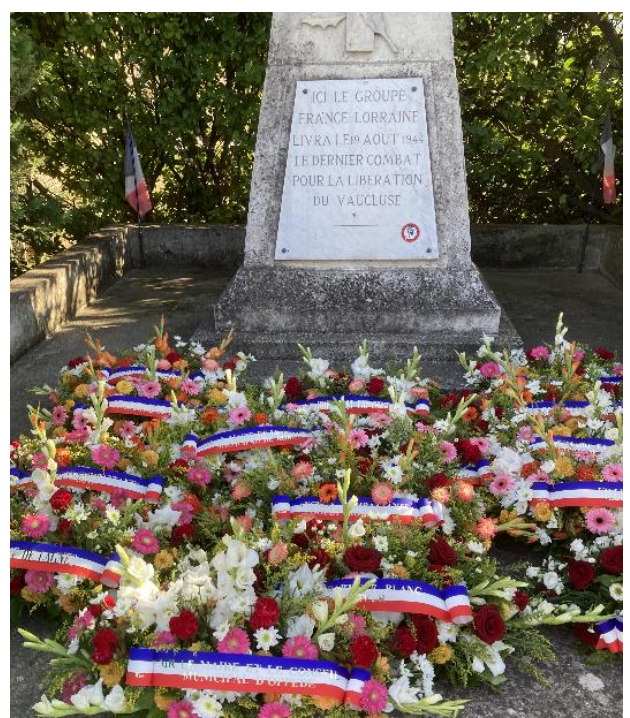
des Gendarmes de Bonnieux, du Chef de corps des Sapeurs-Pompiers de Bonnieux, M. REGNO David, des membres du Comité communal des feux de forêt de Lacoste, des élus et de la Directrice de l'école de Lacoste, Mme Julie NEGRIN.

Merci à tous pour leur présence conférant à ce moment de recueillement une belle solennité. Le verre de l'amitié a été servi ensuite sous le préau de l'école dans une atmosphère très conviviale.

## Commémoration des combats de Coustellet du 19 août 1944

Dimanche 20 août, Monsieur le Maire était présent au Monument aux morts de Coustellet afin de rendre les honneurs aux douze résistants tués à cet endroit lors d'une escarmouche avec une colonne allemande le 19 août 1944.

Les traditionnelles gerbes ont été déposées par les élus de toutes les communes environnantes, suite aux discours rappelant le sacrifice de ces hommes pour la Liberté.





## La fête votive



Belle réussite de la fête cette année encore grâce à l'implication de tous mais surtout du Club de foot de Lacoste, le Racing Club, ainsi que tous ses membres et sympathisants. Un grand merci à eux. Ils ont œuvré à la confection des repas avec la participation de Food trucks qui ont régalingé tout le monde.

On a pu noter une forte participation au repas du samedi soir avec du bœuf de Gordes s'il vous plait, à la broche et à la plancha. Ce fut très apprécié.

La musique du vendredi Blues et Jazz avec la famille LIARDET Père et fils ainsi que leurs amis du Dixie Swing Parade fut très agréable, merci à eux. Ensuite, un DJ a pris le relais jusqu'en fin de soirée. Le samedi c'est DJ David, qui a assuré la musique, réunissant un grand

nombre de danseurs. Les concours de boules ont connu une belle affluence, malgré tous les concours alentours. Merci à Aline SALVAUDON pour la tenue des inscriptions durant les deux jours.

Un grand merci aux membres du Comité communal des feux de forêts qui comme chaque année ont animé les jeux des enfants pour le bonheur de tous, toujours très appréciés tout comme l'apéritif de la municipalité.

Une course de garçons de café fut organisée, une première à Lacoste, réunissant de nombreux participants.

Le club de foot très actif a également organisé des jeux d'eaux pour les enfants avec une structure installée au stade pour le plus grand plaisir des petits et de leurs parents.





## Pose de potelets Place des Tilleuls à l'aire de jeux



Lors de la création de l'abri bus devant l'école, était prévu un cheminement pour les enfants entre les stationnements et l'abri. Nous nous sommes vite aperçus, et les parents d'élèves aussi, que les voitures empiétaient largement en se garant, rendant pratiquement impossible le passage. Le remède à cette situation consista en la pose de 6 potelets en bout de stationnement, libérant ainsi ce passage sécurisé.

## Projecteurs au stade et remplacement de 18 candélabres LED

L'Etat a mis en place une nouvelle subvention appelée Fonds vert destinée à financer des travaux et des équipements dans le cadre des économies d'énergie, jusqu'à hauteur de 80% du montant HT du projet présenté.

La commune a décidé de solliciter l'Etat au titre du Fonds vert pour équiper en LED (Light Emitting Diode) les 18 réverbères d'éclairage public restants et fonctionnant encore en lampes à iodure énergivores. Une première tranche avait déjà été réalisée sur le mandat précédent grâce aux fameux TEPCV (territoire

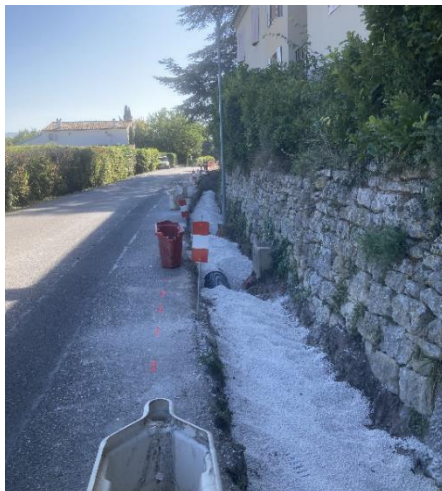
à énergie positive de croissance verte) engagés avec l'aide du Parc Naturel Régional du Luberon. Ainsi, tout le réseau d'éclairage de la commune fonctionnera en LED.

Nous avons inscrit dans le projet le remplacement des projecteurs du stade très couteux en kW par des projecteurs à LED. Cette opération a déjà été réalisée mais nous attendons encore les réverbères à LED non disponibles actuellement pour finaliser cette opération. Le montant de ce projet s'élève à 32 725, 05€ HT, subventionné à 80% par le Fonds vert à hauteur de 26 180,00€.





## Travaux de la RD106 en cœur de village



Des travaux de sécurisation et busage de la RD 106 ont débuté le 2 octobre 2023 sur une longueur de voie de 260 mètres.

Ce réaménagement de la voirie a permis de répondre à plusieurs problématiques :

- Remplacement d'une voie sans accotement avec circulation piétonne dangereuse par une voie longée d'un trottoir permettant aux piétons d'être en sécurité sur toute la longueur de voie,
- Création de « bateaux » localisés facilitant le déplacement des personnes à mobilité réduite pouvant se déplacer sans obstacle sur l'emprise de ce trottoir à chaque intersection avec mise en place de bandes podotactiles (ou bandes d'éveil à la vigilance) utiles aux personnes non voyantes.
- Création de bateaux devant les différents accès habitations et garages
- Création d'un busage pour le réseau pluvial,
- Création d'un plateau traversant pour réduire la vitesse dans une zone 30 où la limitation est très peu respectée par les conducteurs,
- Enfouissement des différents réseaux et mise en place de regards sur le parcours
- Mise en place d'un béton lavé et bordures en adéquation avec le caractère de notre village.

### Coût des travaux :

Suite à l'appel d'offre, c'est l'entreprise Eurovia Languedoc Roussillon qui a obtenu le marché initial pour un montant de **107 015,00 € HT**.

### Les subventions en face de ces dépenses :

- Amendes de police 2022 : **24 500,00€**
- CDST (Contrat de Développement Social Territorialisé : Conseil départemental) 2020-2022 : **12 250,00€**
- DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux : Etat) 2022 : **36 750,00€**

A ce coût s'ajoute les travaux pour le plateau traversant réalisés par la même entreprise pour un montant de **6 534,00€ HT** subventionnés par les amendes de police 2023 à hauteur de **4 570,00€**

**Soit une réalisation subventionnée à hauteur de 68 %**

Merci à l'entreprise Eurovia représentée par Mme DELACROIX, au Conseil Départemental représenté par M. MURILLON qui a apporté son expertise dans ce dossier et merci aux lacostoises et lacostoises qui ont fait preuve de patience pour les gênes occasionnées pendant les travaux.





## Borne électrique Place des tilleuls



Les travaux nécessaires à l'installation d'une borne de recharge de véhicules électriques ont été réalisés place des Tilleuls et sont maintenant en attente de ladite borne indisponible pour l'instant.

Le lieu d'implantation de cette borne, qui devait se trouver devant l'abri bus au départ de la réflexion, a été modifié pour des raisons pratiques et des facilités de branchement. Le matériel est attendu normalement en tout début d'année 2024 et nous en reparlerons dans le prochain bulletin.

## Radars pédagogiques

Dans le cadre de l'aménagement de notre village et de sa sécurisation par la limitation de la vitesse notamment, la commune a acheté 2 radars pédagogiques solaires. Ils seront installés dès que possible, certainement en début d'année : un dans la descente du château, portion qui est maintenant intégrée au village avec le recul du panneau d'entrée de ville, cette portion étant désormais limitée de fait à 50 km/h ; et l'autre rue du Temple où personne ne respecte le 30 km/h imposé au regard notamment de la fréquentation de la salle des fêtes.

## Restanques du Passet

Un débroussaillage complet, y compris des murs en pierres sèches des restanques, a été réalisé en septembre de façon très fine par l'entreprise CARRARA de Goult, remettant en valeur cet endroit magnifique.

Merci pour ce travail de qualité qui devenait urgent. En effet, cette année nous n'avons pas eu le troupeau de moutons qui habituellement nous mangeait une bonne partie de l'herbe présente.

La toute dernière terrasse en contrebas reste à finir car difficile d'accès ; M. CARRARA doit revenir avec un engin plus adapté. Du coup, il nous a offert le travail effectué sur la terrasse au-dessus. Nous le remercions.

Il a également réalisé les passages d'épaveuse cet été, sur tous les chemins communaux.



## WC automatique, mise hors d'eau du local



Lors de très fortes pluies comme nous en avons de temps en temps, l'eau qui tombe sur le boulodrome finit par s'infiltrer et ruisselle le long des murs du local abritant le nouveau wc public automatique.

Auparavant, elle s'infiltrait dans le sol et était évacuée par un exutoire taillé dans le rocher. L'imperméabilisation du sol effectué pour recevoir la cabine wc et la pompe de relevage de celle-ci pour l'assainissement, nous a contraint à réaliser un ouvrage en bas de mur pour récupérer cette eau et l'évacuer. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise TRUPHEMUS et cela fonctionne très bien.

## Installation de Canisacs

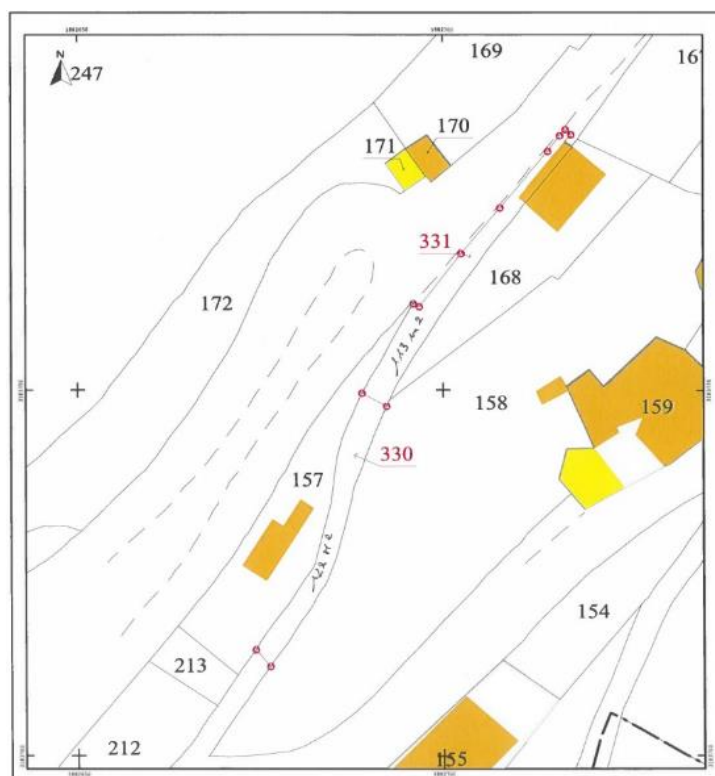


Suite à la prolifération de déjections canines dans le village, décision a été prise de poser deux canisacs à chaque extrémité du village, à savoir au niveau de l'entrée du boulodrome et au niveau de la Place du Temple.

Cela semble efficace et nous étudierons la nécessité ou pas d'en poser d'autre. Cet appareil distribue des sacs en plastique spéciaux de façon à ce que le propriétaire du chien, s'il y en a un, puisse ramasser la déjection sans se salir, l'enfermer et le jeter dans une poubelle.

Concernant la divagation des chiens, rappel qu'elle est interdite et peut coûter très cher à son propriétaire en cas de mise en fourrière.

## Déclassement d'une partie de chemin reliant la rue du Temple au Portail des Chèvres



Totalement délaissé depuis plus d'un demi-siècle, cette portion de chemin est devenue totalement impraticable.

La venue d'un agent de la DDT en 2014, sur la demande de Monsieur le Maire, avait confirmé la difficulté de remise en service de celui-ci et les modalités pour un déclassement avait été indiquées. C'est l'opération qui est en cours, et qui impose une enquête publique. Celle-ci est assortie de deux

permanences tenues par une enquêtrice publique nommée, en début et fin d'enquête, afin de recueillir les doléances des habitants. Celles-ci seront traitées s'il y a lieu. Ensuite les deux parcelles créées par la division du chemin, à savoir AD330 et AD331 pour respectivement 122m<sup>2</sup> et 113m<sup>2</sup>, seront vendues aux propriétaires riverains.



## Mur de soutènement Rue du Temple

Depuis longtemps le Département avait repéré ce point faible du soutènement de la Départementale, Rue du Temple. Décision avait été prise en début d'année de sécuriser le lieu et c'est chose faite, de fort belle manière, par l'entreprise MEREU. Cette entreprise avait déjà réalisé les autres murs écroulés lors des fortes pluies de novembre 2019, au Portail des Chèvres et au niveau du chemin de la Fontaine. Elle avait également construit les murs du parking de la salle des fêtes. Nous les remercions pour leur diligence et la qualité de leur travail.

Nous remercions également le Département qui a financé ces travaux de sécurisation ; M. BOUQUET, responsable des ouvrages d'art du département qui a piloté les travaux avec M. MEREU.



## Restauration des remparts de Lacoste



Dans le cadre d'une première phase, les travaux de restauration et de mise en valeur de nos trois portes et portails des remparts ont été définis et ont débuté par le Portail des Chèvres.

L'entreprise MOUTTE qui a été choisie dans le cadre de l'appel d'offre lancée, a débuté les travaux de nettoyage et de maçonnerie de ce beau monument de notre patrimoine.

Ces travaux de restauration comprendront une dépose et si nécessaire un remplacement des éléments abîmés et instables, une reprise des étanchéités et une réfection des enduits ou enduits à pierres vues avec une patine d'harmonisation et cela sur les 3 portes et portails intra-muros.

Au regard du bel élan de généreux donateurs, grâce à la Fondation du Patrimoine qui assure la collecte de ces dons, et devant le niveau de subventions recueillies

après de la Région et du Département, des travaux complémentaires de l'ordre de 15 % par rapport au montant du devis initial vont pouvoir être envisagés par un nouvel appel d'offres. Ces travaux concerneront une portion linéaire de rempart et son arase, contigües aux travaux en cours.

Nous remercions les généreux donateurs qui ont bien compris l'importance de ce projet, le Parc Naturel Régional du Luberon qui assure la maîtrise d'œuvre avec les architectes Patrick COHEN et Coline PHILLY, l'entreprise MOUTTE pour le sérieux et la qualité du travail réalisé et nous remercions SCAD également, qui par la proximité de ses locaux, fournit l'eau et l'électricité au chantier facilitant ainsi toute la mise en œuvre.

Ces travaux vont durer plusieurs mois, nous aurons l'occasion d'en reparler.



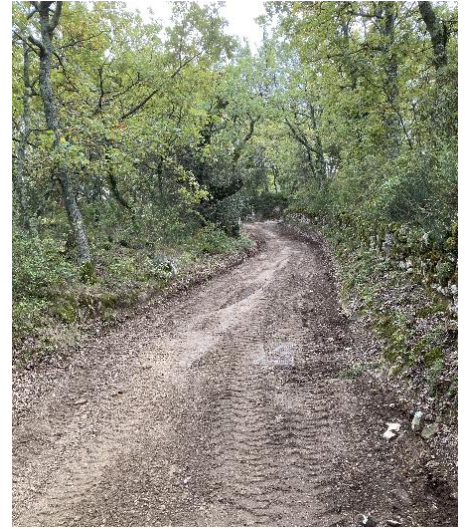
## Voirie communale



*Chemin de Peyre Fiot*



*Chemin de Saint Jean*



*Chemin de Saint Jean*

Divers travaux de réfection de voirie et d'entretien ont été effectués sur la commune et sont encore en cours de réalisation.

Le chemin du Poulailier, qui part du chemin du château, a bénéficié d'un engravement effectué par les services techniques et d'autres voies sont en cours de réalisation avec de l'enrobé à froid comme les chemins du Plan, du stade et d'autres.

Le problème réside dans le temps que prennent ces travaux et dont ne disposent pas nos services techniques tant leurs tâches sont multiples et variées.

Nous les remercions d'ailleurs pour leur polyvalence et leur implication dans la réalisation de leur travail.

Pour pallier à cela, nous avons signé une convention avec une entreprise locale de travaux publics, l'entreprise Dédé Bob, qui interviendra à la demande sur nos chemins avec l'aide de ses engins. Cela a déjà fonctionné pour la reprise du chemin de Saint Jean sur sa partie haute, le chemin de Peyre Fiot et de Bel air également. Un grand merci à André CHASTEL pour cela, nous allons pouvoir être plus réactifs et plus efficaces pour nos administrés.

## Nouveaux potelets

Pour pallier la répétition des stationnements gênants et récurrents, un potelet fixe a été installé à gauche de l'entrée de la Rue Basse afin d'empêcher le stationnement des véhicules le long du mur, réduisant l'accès à la Rue Basse. Cela facilite également la sortie et l'entrée de la Rue Haute, permettant aux véhicules de s'aligner pour franchir la porte.

Un deuxième potelet est positionné devant les toilettes automatiques Chemin Saint Véran sous la Place de l'église, laissant libre l'accès aux utilisateurs. En effet, à de nombreuses reprises, son accès était empêché par le stationnement de véhicules.



## Financeurs des travaux

### Restauration des portes et remparts



MAIRIE  
LACOSTE

### Travaux d'aménagement de la RD106



MAIRIE  
LACOSTE

## Ressource en eau

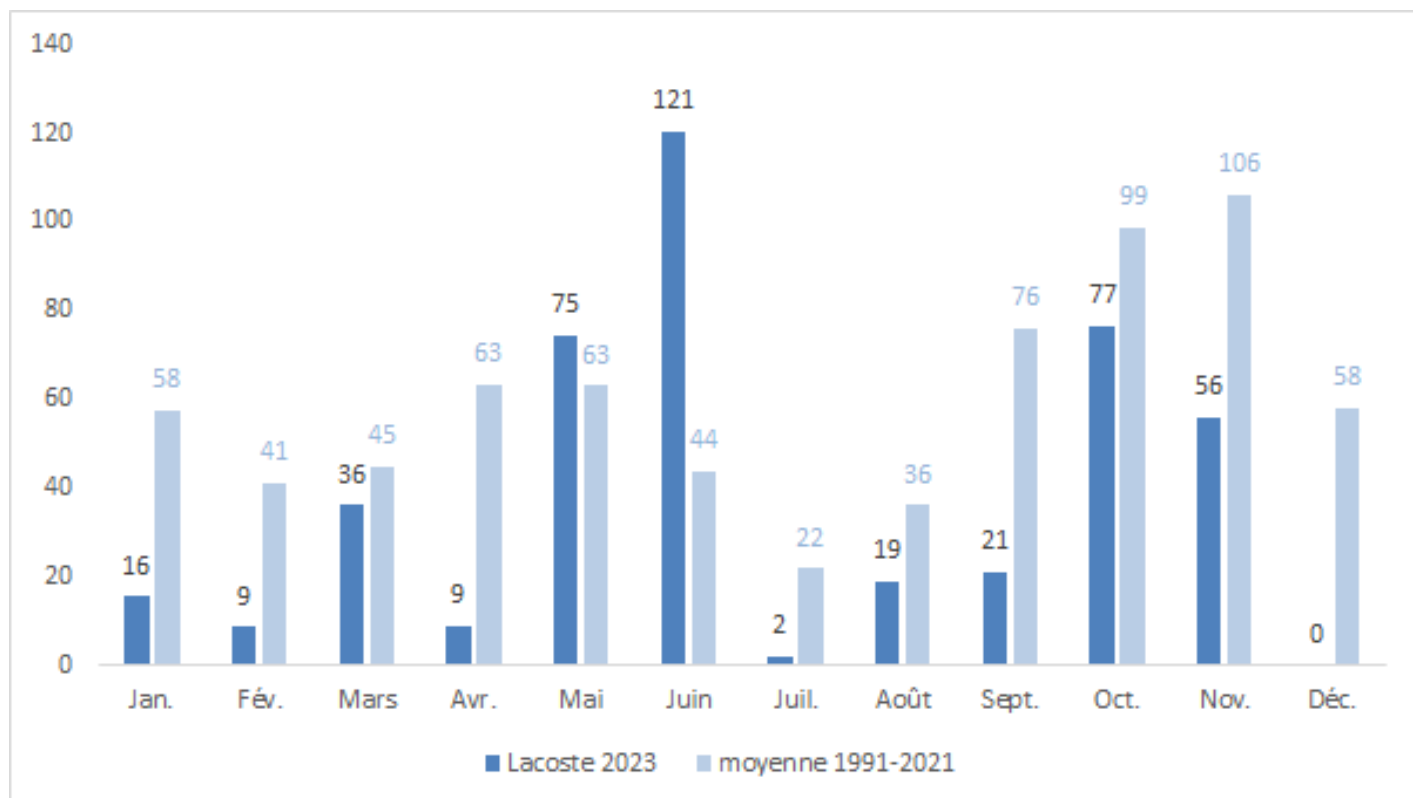
L'année 2022 avait vu une situation de sécheresse extrême. Le cumul total des précipitations constatées à Lacoste pour 2022 a été de 598 mm, alors que la moyenne 1991-2021 est aux alentours de 710 mm. L'année 2023 a bénéficié de pluies plus abondantes que d'habitude en mai et juin, mais le niveau de la nappe phréatique du Calavon n'en a pas bénéficié, et reste sous la moyenne. On ne constate pas vraiment d'amélioration de la situation cet automne. La station de mesure de référence du Calavon médian est à sec depuis le 16 juillet. Seul le taux d'humidité dans les sols (en surface) a été bon toute la saison estivale jusqu'à aujourd'hui.

Notre secteur du Calavon « médian » a donc été placé par la préfète de Vaucluse en Vigilance sécheresse en

avril, puis en Alerte le 12 mai. Le niveau de restriction a été levé le 15 juin, mais rétabli le 11 août et passé en **Alerte renforcée** le 15 septembre jusqu'à fin novembre. Ce niveau implique l'interdiction pour les particuliers de laver leur véhicule chez eux, de nettoyer au jet d'eau les façades, toits et terrasses, de remplir les piscines (sauf remise à niveau). Interdiction également d'arroser les pelouses et les espaces verts (sauf plantations de moins de 1an). Les potagers peuvent être arrosés seulement entre 19h et 9h. Ces interdictions sont valables quelle que soit l'origine de l'eau (eau potable, canal de Provence, puits, forage etc.).

**Poursuivons ensemble nos efforts pour économiser l'eau !**

*Pluviométrie à Lacoste (en mm, données 1981-2010 : [www.meteociel.fr](http://www.meteociel.fr), données 2023 : A.SALVAUDON. Les données du mois de décembre ne sont pas connues au moment de l'édition du bulletin municipal).*





## Plantations dans nos espaces verts

La commune de Lacoste bénéficie cette année du dispositif « 50 000 arbres en Vaucluse » proposé par le département. Cela se traduit concrètement par un programme d'accompagnement technique et financier pour les collectivités intitulé "dispositif départemental en faveur des aménagements paysagers et de la nature en ville".

Plus de 250 végétaux seront fournis gratuitement à la commune, en provenance des pépinières Jacquet (06). Ils seront répartis sur:

### Le parc de sculptures

Dans le cadre de la création d'un nouvel espace public sur un terrain nouvellement acquis par la commune. Cet espace a fait l'objet en 2022 d'une étude d'avant-projet par un paysagiste, et de travaux préliminaires de débroussaillage. Cet aménagement sera réalisé en lien avec les artistes de la commune, afin de mettre en valeur le travail des sculptrices et sculpteurs qui ont eu un lien fort avec Lacoste. L'objectif est aussi de proposer aux habitants et aux visiteurs un espace de détente et de fraîcheur (exposition Nord) à proximité du village. Y seront plantés de nombreux arbustes, des petits arbres d'ornement et une haie de viornes et de chênes verts.

### Le parking des restanques du Passet

Situé sur des terrasses communales juste en contre bas de l'école, de l'aire de jeux et de la place des Tilleuls, ce parking en terrain naturel est nécessaire pour proposer un stationnement complémentaire à ceux existants pour les périodes de forte affluence touristique ou pour les événements. Le projet consiste en la plantation de 6 arbres de haute tige pour assurer l'ombrage de cet espace (tilleul et charme houblon).

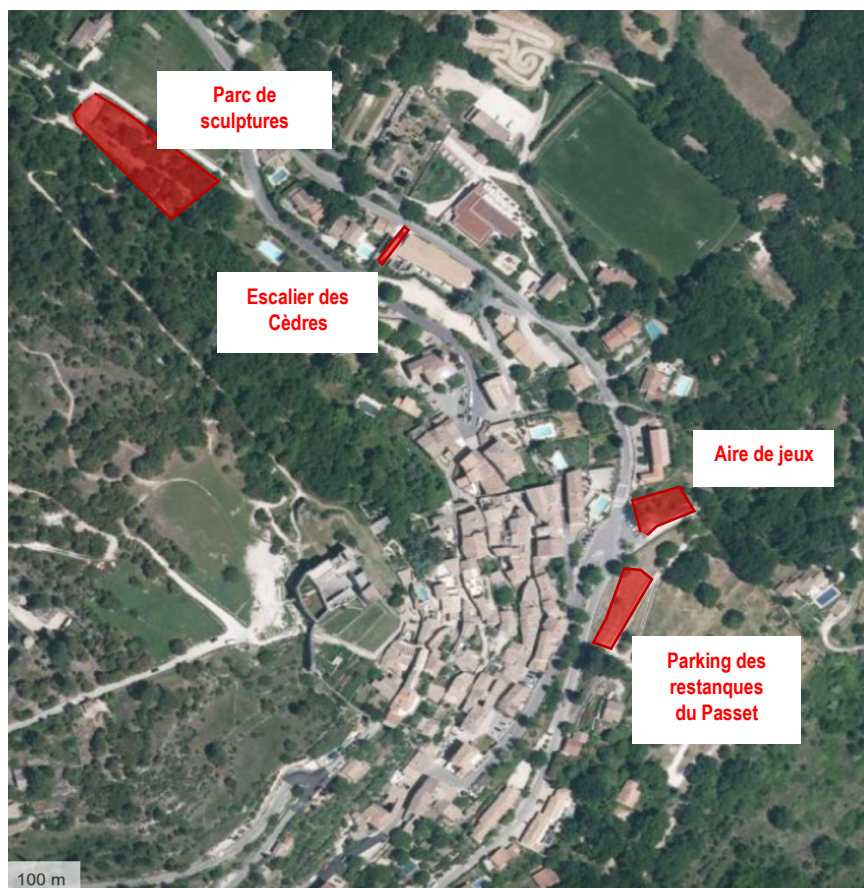
### L'aire de jeux

Inaugurée en 2023, ce site nécessite quelques plantations arbustives complémentaires : arbousiers et arbustes méditerranéens.

### L'escalier des cèdres

Cet espace a été nouvellement rétrocédé à la commune par le bailleur social Grand Delta. Il jouxte les logements sociaux (résidence des cèdres) et permet un accès rapide depuis la départementale (route d'Apt) jusqu'au centre village. Une végétalisation ornementale est prévue (Lilas, fusain, laurier etc.).

*Une première tranche de plantations aura lieu cet hiver avec l'intervention des ouvriers de ZouVaï, entreprise à but d'emploi basée à Apt.*



## La gestion saine de nos végétaux et déchets de cuisine : Le tri à la source des biodéchets devient obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024

La loi AGEC de février 2020 (Anti Gaspillage pour une économie circulaire) encourage la population à traiter séparément les ordures ménagères des biodéchets tels que les déchets fermentescibles issus de jardins et de la cuisine.

Cette loi s'impose à tous, aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels.

Cette initiative offre de nombreux avantages, tant sur le plan écologique qu'économique. En effet, les déchets déposés dans les bacs d'ordures ménagères saturent ces derniers et restreignent l'accès pour tous les usagers. Qui plus est, ces déchets sont traités par incinération, procédé à la fois coûteux et nuisible pour l'environnement.

Pour ce qui est des déchets verts de jardin, les habitants sont invités à les apporter en déchetterie. Il est bon de rappeler que la carte d'accès est gratuite et permet jusqu'à 24 dépôts annuels. De surcroît, ces déchets sont récupérés par les agriculteurs locaux. Cela permet une maîtrise du coût pour la collectivité par rapport à la gestion des ordures ménagères, et par conséquent de réduire l'impact sur la fiscalité locale.

En ce qui concerne les restes de cuisine, le compostage s'impose comme une solution naturelle, écologique et économique. Dans notre région, majoritairement rurale, c'est l'option la plus judicieuse pour traiter presque un tiers de nos déchets quotidiens, selon la

dernière étude menée par le SIRTOM de la Région d'Apt dans son plan de prévention des déchets.

Nous pouvons trier le verre depuis près de 40 ans et les emballages depuis 20 ans. La loi AGEC, dite loi anti-gaspillage, vient renforcer nos efforts en vue de réduire drastiquement le volume de nos déchets.

Le SIRTOM développe actuellement des sites de Compostage Collectif dans la région, spécialement conçus pour les groupements de maisons sans jardin ou espace vert privatif. Par ailleurs, des ateliers gratuits sont offerts à ceux pratiquant le compostage chez eux, pour les aider à optimiser cette démarche.



**Pour répondre à ses nouvelles obligations en matière d'environnement, la commune de Lacoste a le projet d'installer des composteurs collectifs pour les habitants ne disposant pas de jardin.**

Si l'acquisition d'un composteur individuel à 21€ vous intéresse, ou si vous envisagez de lancer un projet de compostage dans votre quartier, hameau ou lotissement, le maître composteur du SIRTOM est à votre disposition pour discuter de sa faisabilité et pour vous fournir toutes les informations utiles.

**Mr Patrice BOUT**  
**06 98 93 67 47**  
**patrice.bout@sirtom-apt.fr**

Des composteurs à 3 bacs seront à votre disposition, chacun ayant son propre rôle dans la filière du compostage.

L'un sera destiné aux déchets alimentaires (restes de cuisine et de repas) et résiduels de tonte, l'autre aux broyats (copeaux de bois, déchets verts broyés) et un 3<sup>ème</sup> bac pour la maturation. A la fin du cycle de maturation, le terreau sera disponible.



# Un parcours pour raconter l'histoire de Lacoste

L'office de tourisme du Pays d'Apt a lancé la réalisation de panneaux historiques dans plusieurs villages de l'intercommunalité, dont Lacoste. Ce projet se concrétise aujourd'hui par la pose de 10 panneaux illustrés, permettant de découvrir toute l'histoire du village.

Le groupe « patrimoine » du Foyer rural de Lacoste, encadré par Christian MARKIEWICZ, a beaucoup travaillé sur les édifices du village et leur histoire, replacés dans une frise chronologique depuis la préhistoire jusqu'au XXe siècle. Les textes prennent la forme de dialogues imaginaires entre des personnages de l'époque, permettant une découverte originale du contexte de l'édification des principaux monuments historiques du village. Ces scènes ont été illustrées par des dessins d'Yves RONCHI. Aurélie JACOTET, pour l'office de tourisme, a coordonné le projet et fourni les photos et descriptions de chaque lieu.

Une belle réussite pour faire comprendre aux visiteurs et aux habitants la richesse de notre patrimoine, tout au long de la visite du village.

Le départ se situe sur la place de l'église, avec un panneau de rappel de l'ensemble de la chronologie de Lacoste. Se succèdent ensuite :

- L'Eglise Saint Trophime (XIIème-XIIIème siècle)
- Le Portail de la Garde (XIV-XVème siècle)
- La Maison forte (Moyen âge)
- L'ancienne boulangerie (XVIIIe siècle)
- Le Beffroi (1550) et son campanile
- Le Château (Moyen Age jusqu'au XVIIIe siècle)
- Les Remparts (Moyen Age jusqu'au XVe siècle)
- Le Portail des Chèvres (XIV-XVème siècle)
- Le Temple (1889)



**À TRAVERS LE TEMPS...**

**MOYEN ÂGE**

- 276 Débarquement de l'Empire romain d'Occident
- 4<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècles Premiers habitats médiévaux dispersés. Aménagements rustiques
- 779-816 Fondation des villages perchés
- 1038 Mention du castrum (village fortifié)
- 11<sup>e</sup> siècle Fondation du prieuré Saint-Trophime
- 1118-1120 Construction de l'église Saint-Trophime
- 1225 Partage de la Provence en comtes. Lacoste passe dans le comté de Forcalquier puis de Provence
- 13<sup>e</sup> siècle Construction du château neuf
- 1374 Créations du Couvent Vénéralin pontifical en l'honneur de Lacoste
- 1407-1417-1419 Construction de maison forte
- 1548 Grande peste
- 1601 Règne du Roy René, comte de Provence. La Provence est rattachée au royaume de France
- 17<sup>e</sup> siècle Réhabilitation des résidences
- 1722-1723 Réhabilitation de l'église
- 1813 Réhabilitation des vestiges en Luberon
- 1813 Construction de la tour carrée du château sur l'ancien site de Simiane
- Entre 1763 et 1778 un moulin de soie rénové périodiquement à Lacoste

**TEMPS MODERNES**

**4. LA MAISON FORTE**

Utilisé au Moyen Âge par les notables de Lacoste, cet édifice fait partie comme le château ou le moulin central de la date de sa propre enceinte.

*The fortified house. Used in the Middle Ages by the notables of Lacoste, this building, like the castle, is part of the "castral core" with its own enclosure.*

Remerciement au groupe patrimoine du Foyer Rural

www.paysapto-luberon.fr

Visuel de La Maison Forte

Support pour le panneau historique  
« Le Temple »



## Insolite : La petite chèvre



Alerté en début d'après-midi ce samedi 25 novembre, par Mme SHEARER, je me suis rendu chez elle. Une petite chèvre que l'on prenait au début pour un chevreuil, est parvenue par le mur bordant le jardin du voisin, à se percher sur un petit retour de toiture face à sa fenêtre, 30 m au-dessus du vide...

Visiblement, elle ne sait pas repartir car elle est restée là toute la matinée.

Interloqué, j'ai appelé M. REGNO, responsable du Centre de secours de Bonnieux, pour ne pas alerter tout de suite la caserne. Gentiment, il est venu constater la situation.

Nous avons essayé, en ouvrant la fenêtre et la porte, de la faire entrer dans l'appartement de Mme SHEARER,

pour la faire ressortir dans le jardin, sans réussite. Cependant, à force de la solliciter, elle a fini par oser rejoindre le mur par lequel elle était arrivée et en quelques sauts spectaculaires à travers différentes terrasses, elle a fini par se retrouver devant la salle du Conseil municipal.

Effrayée par les passants, elle a ensuite sauté la hauteur considérable jusque devant l'accueil de la Mairie au rez-de-chaussée, incroyable !

Insaisissable, elle a déambulé ensuite place de la Mairie et a fini par rejoindre la nature sous le Temple. Tout est bien qui finit bien.

Un grand merci à M. REGNO pour s'être déplacé, prouvant encore une fois la disponibilité sans faille de nos pompiers de Bonnieux.

Mathias HAUPTMANN.



## Vos démarches d'urbanisme sur la commune

### Comment déposer une demande d'urbanisme ?

Deux solutions, vous pouvez :

- ✓ Déposer au format papier votre dossier en 3 exemplaires à la Mairie aux heures d'ouverture au public.
- ✓ Déposer au format numérique sur le téléservice de la commune 24h/24h et 7j/7:

Ecrivez le lien <https://sve.sirap.fr/#/084058/> sur votre barre de recherche et laissez-vous guider.

Les formulaires ou CERFA pour vos demandes sont disponibles en Mairie ou sur le site internet : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits)



### Quelle autorisation pour poser un boîtier de climatisation ou de pompe à chaleur ?



En posant un boîtier de climatisation ou une pompe à chaleur sur votre façade, vous modifiez l'aspect extérieur du bâtiment. Vous devez alors déposer une déclaration préalable de travaux (DP). C'est une autorisation d'urbanisme obligatoire à la réalisation de ces travaux. **Vous devez obtenir cette autorisation avant d'entreprendre les travaux.**

Si votre dossier se trouve dans le périmètre protégé du village et du Château, nous vous conseillons de prendre rendez-vous avant de déposer votre dossier avec l'architecte conseil du Parc Naturel Régional du Luberon.

+ d'info sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

### Et pour les travaux extérieurs sur un bâtiment dans le village ou proche du Château ?



Si votre habitation se trouve dans le village ou dans le périmètre des 500 mètres du château, sachez que le secteur est protégé par un arrêté de 1953 : l'ensemble constitué par le château et le village de Lacoste sont inscrits sur l'inventaire des sites pittoresques de Vaucluse.

**Toute modification ou ajout extérieurs sur un bâtiment est soumis à déclaration préalable ou permis de construire.** L'instruction de votre dossier d'urbanisme sera soumise à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

+ d'info sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

### Pour vous aider...



Vous pouvez prendre rendez-vous en Mairie avec l'architecte conseil du Parc Naturel Régional du Luberon avant de déposer votre dossier de demande d'urbanisme. Il vous conseillera sur le volet architectural de votre projet. Ces permanences sont gratuites et ont lieu 2 vendredis après-midi chaque mois dans les locaux de la Mairie.

+ d'info sur: [www.lacoste-84.com](http://www.lacoste-84.com) vos démarches/vos obligations.



# COMITE COMMUNAL DES FEUX DE FORETS

Le comité communal des feux de Forêts de Lacoste c'est une équipe de 10 membres et à ce jour 10 actifs : Olivier, Jean, André, Pascal, Claude, Bernard, Franck, Alain, Cédric et Bruno.



On ne les voit pas tous les jours dans leur tenue orange ou leur camion mais croyez-moi, ils répondent souvent à toutes les sollicitations.

Que ce soit pour une course de vélo organisée par l'intercommunalité du pays d'Apt-Luberon ou bien la sécurité incendie lors d'un concert, pour répondre à la mission principale d'un comité feux de forêt, la surveillance des massifs forestiers, l'information et la prévention auprès du grand public ou encore intervenir à la demande du Maire pour sécuriser ou fermer l'accès aux massifs pour des risques trop sévères donc dangereux.

C'est aussi aller faire des formations organisées par l'Association Départementale des CCFF de Vaucluse, l'ADCCFF 84 qui nous aide dans nos missions du quotidien durant toute l'année.

Pour l'été 2023, notre mission a été particulièrement la surveillance du Luberon et bien heureusement grâce aux différents services de l'Etat et de nos valeureux Pompiers, le Luberon a passé un été certes caniculaire mais tranquille et par votre bienveillance qui y a bien contribué également.

Le CCFF de Lacoste c'est une équipe qui se réunit régulièrement dans son local pour discuter des actions à mener sur l'année mais aussi pour renforcer sa cohésion. L'esprit d'équipe c'est très important.

En parlant d'équipe, il faut savoir mettre à l'honneur ces membres qui sont tous des bénévoles.

Pour cette fois, c'est d'Alain FIÉ dont nous voulons parler : Alain a été pompier de Bonnieux ; quarante années au service de la population et de notre pays. Il a donné de son temps. Arrivé à sa retraite, il rejoint le CCFF de Lacoste pour apporter son expérience et sa belle personne. Sous sa belle moustache, un grand sourire et en lui un grand cœur.

Nous tenons à le remercier pour son dévouement.

Dans notre petit mot qui vous est adressé, on pense bien à vous qui vous apprêtez comme tout à chacun à fêter les fêtes de fin d'année. Passez de bonnes fêtes et retrouvons-nous pour 2024 dans la joie et la santé pour de nouvelles aventures.

## Amicale du CCFF de Lacoste

Nous avons fait notre repas de fin d'année en présence de notre Maire, belle ambiance. Merci à toute mon équipe.

Nouveauté à Lacoste : les CCFF font un calendrier très original qui nous permettra de vous rencontrer et de pouvoir équiper une partie de l'équipe. Merci d'avance pour vos dons. Merci à la Mairie et merci à cette belle équipe que j'aime depuis 38 ans.

Joyeux Noël et bonne année à tous. Olivier MAZEL, responsable du CCFF de Lacoste.



## La rentrée scolaire 2023/2024

C'est par une journée ensoleillée et de belles retrouvailles que nos écoliers ont repris le chemin de l'école le lundi 04 septembre entourés de leur famille.

Monsieur le Maire, Mathias Hauptmann a effectué sa traditionnelle visite de rentrée aux côtés de la directrice Mme Tiphaine MIRADA ainsi que des agents municipaux pour accueillir parents et enfants pour une nouvelle année scolaire.

Nous sommes particulièrement heureux d'accueillir 32 élèves pour cette rentrée.

- Classe 1 dite « classe du haut » : 18 élèves avec Mme Tiphaine MIRADA, directrice et enseignante, pour les classes de CE1-CE2-CM1-CM2 aujourd'hui remplacée par Julie NEGRIN directrice et enseignante par intérim, puis par Mathias DURAND directeur et enseignant par intérim.
- Classe 2 dite « classe du bas » : 14 élèves avec Mme Laura MERET nouvelle enseignante des tout-petits de maternelle qui a succédé à Nadège GUICHARD mutée dans une autre école.
- Pas de CP cette année.

L'équipe pédagogique, agents de l'Education Nationale

<b>Tiphaine MIRADA</b>	<b>Julie NEGRIN</b>	<b>Mathias DURAND</b>	<b>Laura MERET</b>
Directrice et institutrice	Directrice et institutrice remplaçante jusqu'au 28 novembre 2023	Directeur et instituteur remplaçant à partir du 28 novembre 2023	Institutrice
Elèves de CE1-CE2-CM1-CM2	Elèves de CE1-CE2-CM1-CM2	Elèves de CE1-CE2-CM1-CM2	Maternelles

Les employés municipaux

<b>Jessica SALEMBIER</b>	<b>Corinne CABRERA</b>	<b>Jean PITOT</b>	<b>Fabrice LAURE</b>
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) et surveillance de la cantine	Agent en charge de la cantine et de la garderie	Agent de service technique dédié en partie au péri-scolaire	Vacataire en charge de la surveillance des enfants (cantine et péri-scolaire)

## La cantine

Les enfants sont reçus le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h à 13h20. Les menus sont préparés sur place dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

### Maintien du tarif de la cantine scolaire à 2,70€

Compte tenu des difficultés économiques qui impactent le budget des familles, la commune a maintenu pour la rentrée 2023 le tarif des repas de la cantine scolaire. Le prix du repas reste à 2,70 € et va continuer à bénéficier à tous les élèves. Ce tarif est inchangé depuis 2011.

#### Quelques chiffres en bref

Prix d'un repas enfant : 2,70€

Prix d'un repas adulte : 5,00€

Nombre de repas servis à la cantine par an : 3 971 repas environ

Cout réel d'un repas à la cantine en tenant compte uniquement des dépenses alimentaires : 3,34€

Nombre d'agents municipaux affectés sur le « temps cantine » par an : 2 agents de 12h à 13h30 avec un coût pour la commune de 8 285,00€ et 4 450,00€ pour la cantinière sur le créneau repas

La mise en place du logiciel ARG FAMILLE dédié aux services de cantine et garderie est apprécié par les parents.

Pour répondre à la demande des familles l'enregistrement au service est désormais possible jusqu'au dimanche soir.

#### Petit rappel aux familles

Les réservations pour la CANTINE et la GARDERIE (y compris celle du matin qui est gratuite) sont obligatoires et doivent se faire via le logiciel ARG pour une bonne organisation de service.

#### La garderie péri-scolaire

Vos enfants sont accueillis dès 7h30 jusqu'à 8h45 où Jean, Corinne et Jessica sont chargés de leur surveillance avant le début des cours. Entre 8h45 et 8h50, l'accueil est suspendu, pour reprendre à 8h50, heure à laquelle l'équipe enseignante accueille tous les enfants dont les cours commencent à 9h.

A partir de 16h30, la garderie scolaire est assurée jusqu'à 18h00.

## La dotation communale pour 2023/2024 : scolaire l'année

- 50 €/enfant, destinés à l'achat de fournitures scolaires
- 100 €/élève sur la coopérative scolaire en soutien financier aux projets scolaires initiés par les enseignantes.
- 600 € pour les sorties piscine (100 €/séance) auxquelles s'ajoutent les dépenses liées au transport.

## La sécurité des enfants au cœur de nos préoccupations

La Commune a mis en place des potelets pour sécuriser le cheminement piétonnier au niveau de l'abri bus.

Les panneaux routiers indiquant que les véhicules entrent dans une zone fréquentée par les écoliers ont été réinstallés aux abords de l'école.

Merci de ralentir  
pour protéger  
nos jeunes piétons



En outre, les horaires de l'éclairage public ont été modifiés pour que les collégiens et lycéens puissent prendre leur bus de transport en toute sécurité.

## Remerciements

La commune de Lacoste remercie chaleureusement le SCAD et la société Sodexo pour avoir assuré l'accueil des enfants à la cafétéria sur le temps repas.

Ce service a été assuré du 5 au 15 septembre alors même que la commune devait faire face à une carence ponctuelle de personnel. Cela a été une belle expérience pour les enfants qui ont apprécié la formule Self-service. Quant aux parents, ils ont pu bénéficier d'un service entièrement gratuit, le SCAD prenant entièrement à sa charge les dépenses associées. La gratuité des repas a été étendue aux enseignantes et à l'agent d'école.

Encore tous nos sincères remerciements à Paula WALLACE présidente du SCAD, Cédric MAROS son directeur et Mickael LEMOINE responsable Sodexo à Lacoste.

Il est à noter également qu'un service de portage de repas dans les locaux de la cantine a été assuré par l'entreprise Sodexo et les agents

techniques municipaux que nous remercions chaleureusement.

La commune de Lacoste remercie également les parents qui sont intervenus pour la surveillance à la cantine. Le recrutement de remplaçants s'avère très difficile voire impossible sur une proposition d'emploi avec une durée de travail courte (1h30 par jour sur 4 jours). C'est pourquoi, en accord avec l'APE, les parents d'élèves ont été sollicités. Merci à eux pour leur mobilisation qui a pu pallier un temps à cette situation.

Et enfin, tous nos remerciements aux parents qui ont démontré leur confiance et soutien par des messages bienveillants auprès de l'équipe enseignante et des agents municipaux.

Les bons rapports humains doivent rester le socle d'une relation bénéfique à tous. Il en va de l'intérêt de tous pour le maintien du bon vivre ensemble à Lacoste.





## L'avenir de l'école de Lacoste

Soucieux de l'avenir de l'école pour les prochaines rentrées, les élus du conseil municipal ont reçu, sur notre invitation, l'inspecteur d'académie de notre circonscription le 13 novembre 2023.

Lors de cette réunion, Monsieur le Maire a pu énoncer nos inquiétudes sur une éventuelle fermeture de classe à la prochaine rentrée au regard des effectifs en baisse. Monsieur HAUPTMANN a également évoqué les projets de la commune qui favoriseront l'installation de nouvelles familles notamment par la création de logements sociaux sur l'OAP n° 1.

Monsieur l'inspecteur nous a annoncé que pour qu'une fermeture de classe soit effective, il faut que les chiffres soient décroissants sur 3 à 4 années, ce qui n'est pas le cas pour Lacoste qui connaît régulièrement des effectifs en « dents de scie ».

***La prochaine rentrée 2024/2025 devrait s'effectuer sans changement ce qui est un grand soulagement pour nous tous.***

***Les élus sont rassurés pour l'avenir de l'école de Lacoste qui sera pérenne quel que soit le cas de figure retenu.***

Quant à l'avenir des deux classes, et **même si ce n'est pas d'actualité pour Lacoste à ce jour**, il a été évoqué la possibilité d'un regroupement pédagogique intercommunal (ou RPI). L'inspecteur d'académie a renseigné les élus sur les conditions nécessaires à la création d'un RPI, notamment les accords contractuels entre les communes concernées (répartition des charges, modalités de transport, etc...) et sur leurs modalités ; les élèves peuvent être regroupés par niveau scolaire sur plusieurs sites (telle commune possède telle classe, etc...) ce qui permet un maillage pédagogique d'un territoire prédéfini entre les communes contractantes.

Cela justifie d'utiliser les locaux scolaires de chaque commune et ainsi éviter les fermetures d'école en milieu rural. Ce dispositif permet également de diminuer le nombre de niveaux dans une classe (parfois 4 niveaux dans une classe actuellement) et favorise une meilleure attractivité des enseignants dans ces territoires ruraux.



**Les élèves en partant de gauche à droite, du haut vers le bas :**

Jade, Sofia, Athéna, Vénus, Antonin, Anaëlys, Marcel, Sacha, Faïz, Léon, Charline, Alyssa, Nolan, Lucian, Chléophée, Louise, Tao, Léon, Lisa, Pablo, Brianna, April, Gaby, Liv, Antoine, Ina, Amir, Thymaël, Romy, Léonard (Bienvenue à Clémentine arrivée en cours d'année)

**Le corps enseignant et l'équipe municipale:**

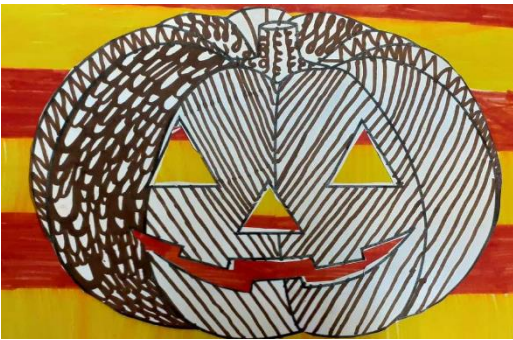
**A gauche :** Laura, Serge. **A droite :** Tiphaine, Jessica. **Devant :** Jean



## L'art dans la classe de ce1, ce2, cm1, cm2.

### Les citrouilles

On a fait des petits graphismes sur une citrouille imprimée.  
On a fait des bandes verticales de deux couleurs.  
On a collé la citrouille dessus.  
La maîtresse les a accrochées dans la classe.



### Les prénoms

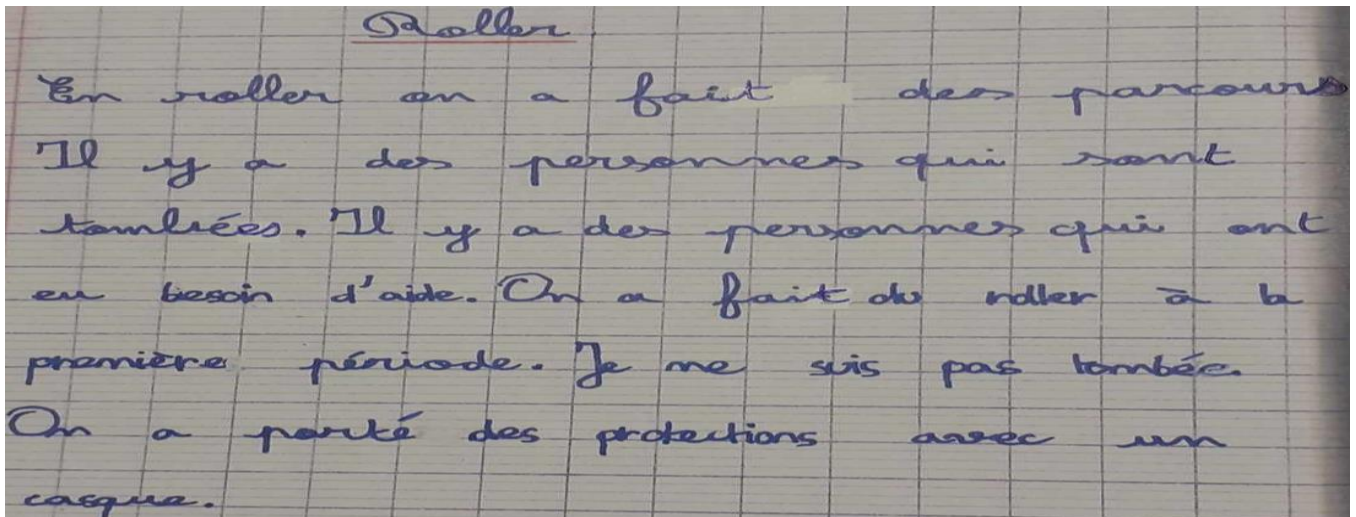
On a écrit notre prénom, plusieurs fois, sur une feuille. Les lettres ont formé des petits espaces qu'on devait colorier. La maîtresse a collé nos prénoms sur la porte de la classe.

### La Joconde

La maîtresse nous a distribué un dessin de la Joconde. On a découpé des parties de son corps qu'on a collées sur une feuille. Ensuite, on a fini le contour et on a colorié la Joconde.





Le sport**Dans la classe des maternelles**

Tous les matins les élèves apprennent à dire bonjour dans différentes langues. Pour l'instant ils savent dire bonjour en anglais (hello), en italien (buongiorno), en espagnol (holà), en portugais (bom dia), en allemand (guten tag), en inuktitut (ullaakut), en arabe (salâm ãlaykum).

Tous les mois les enfants cuisinent des gâteaux pour les anniversaires. La maitresse choisit les recettes en fonction des saisons.

Pour le mois de novembre les enfants ont fait un gâteau aux carottes et un gâteau aux poires.

Une fois que la préparation est mise dans le moule, les enfants se donnent à cœur joie pour lécher le plat !

L'après-midi les deux classes se réunissent pour déguster les (merveilleux) gâteaux et souffler les bougies.



A Lacoste, vous bénéficiez de services publics mutualisés autour des activités postales et financières, du livre et du tourisme gérés par la commune avec l'aide de La Poste et de l'intercommunalité Pays d'Apt Luberon. La Cure est ouverte toute l'année et deux agents municipaux se relaient pour assurer un accueil de qualité. Quelques fermetures ponctuelles et justifiées par certaines obligations du service rendu à la population sont possibles. Nous les signalons par un affichage sur la porte et au guichet. Nous remercions chaleureusement tous les usagers qui apprécient ce lieu atypique et nous vous disons à très bientôt !

Depuis le lundi 30 octobre 2023 et jusqu'à janvier 2024, les horaires de l'agence postale, la bibliothèque et l'office de tourisme sont exceptionnellement modifiés :

Les services de la Cure sont ouverts le lundi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h, le mardi, le mercredi, le jeudi et le vendredi de 9h à 11h30. Et fermés le samedi.  
Fermeture du 30 octobre au 05 novembre 2023 et du 26 décembre 2023 au 02 janvier 2024.

La distribution et le ramassage du courrier sont assurés normalement sur la commune. Pour les courriers et colis avisés, la date et le lieu de retrait sont notés sur l'avis de passage du facteur. En dehors de ces horaires, vous pouvez vous rapprocher des agences postales de Bonnieux, Ménerbes et Goult ou des bureaux de Poste d'Apt ou de Coustellet.

Les médiathèques du réseau du Calavon vous accueillent également à Apt, Bonnieux, Goult, Joucas, Murs, Roussillon, Saignon, Saint Martin de Castillon et Saint Saturnin les Apt pour les prêts et les retours de documents.

Le service d'informations par mail est suspendu pendant cette période.

Les bureaux de tourisme Pays d'Apt Luberon sont ouverts à Apt, Ménerbes et Roussillon.

Nous vous remercions de votre compréhension.

## L'agence postale communale

Pour toute demande ou conseil d'ordre postal, nous sommes aussi joignables par téléphone au 04.90.06.11.36 et par mail [agencepostale@lacoste-84.com](mailto:agencepostale@lacoste-84.com).

A l'accueil de l'agence postale, les heures limites de dépôt du courrier et des colis sont :  
du lundi au vendredi à 11h

**Toutes les boîtes aux lettres de La Poste sont relevées selon les heures notées sur chacune d'entre elles.**

**Tous les horaires de vos points de contact La Poste** sont mis à jour sur le site officiel de La Poste :  
<https://localiser.laposte.fr/vaucluse/>

Rappel pour la bonne distribution de votre courrier : votre adresse doit comporter le nom de la voie et le numéro de votre habitation que la mairie vous a octroyé. Les anciennes adresses ne doivent pas figurer en même temps que les nouvelles. C'est à vous de faire la modification !

Procuration postale ponctuelle ou permanente (validité 5 ans) : c'est obligatoire pour sécuriser le retrait de vos lettres et colis avec votre pièce d'identité !

## La Poste procédera à une évolution tarifaire au 01<sup>er</sup> janvier 2024.

Disponibles à la vente en agence ou bureau :

- **Lettre verte** en J+3 à 1,29€.
- **Lettre Services Plus** en J+2 à 2,99€.
- **Lettre Internationale (Europe et reste du Monde)** distribuée selon les délais internationaux à 1,96€.
- Sticker suivi au tarif inchangé de 0,50€.
- **Vos envois en recommandé** : pour des envois réglementaires nécessitant une preuve juridique, la **Lettre recommandée** sera distribuée en J+3 avec la preuve de dépôt et de distribution, et l'accusé de réception en option. Tarif : 5,36€

Disponible sur [laposte.fr](http://laposte.fr) :

- **La e-lettre rouge** en J+1 au prix 1,49€



## La bibliothèque municipale

La bibliothèque a le plaisir de vous accueillir toute l'année. Nous sommes aussi à votre écoute par téléphone au 04.90.06.11.36 ou par mail [bibliotheque@lacoste-84.com](mailto:bibliotheque@lacoste-84.com).

L'inscription pour le prêt est de 8€ pour un an - gratuit pour les enfants de moins de 18 ans, les étudiants et les personnes bénéficiaires des minima sociaux -

jusqu'à 20 documents pour 3 semaines maximum

sur le réseau des médiathèques du Calavon à Apt, Bonnieux, Goult, Lacoste, Joucas, Murs, Roussillon, Saignon, Saint Martin de Castillon et Saint Saturnin les Apt et bientôt Gargas.

**Accédez au prêt de livres numériques** sur tous les écrans de votre liseuse, votre tablette ou votre ordinateur.

Catalogue en ligne : <http://ccp-apt-pom.c3rb.org>

Venez faire votre choix de lectures ! Et nous sommes disponibles pour connaître vos souhaits de lectures.

En octobre, le bibliobus du Service Livre et Lecture du Département de Vaucluse est venu faire un échange de prêts à la bibliothèque. Et chaque mois, une navette vient porter nos réservations faites au SLL.

## L'office de tourisme intercommunal

Au bureau d'information touristique de Lacoste, nous avons renseigné 1 027 demandes touristiques (2 269 personnes) d'avril à octobre 2023.

Parcours découverte à Lacoste

Ce projet est financé par le service de l'Office de tourisme intercommunal de la CCPAL sur le territoire Pays d'Apt Luberon. Cette année, ce sont les communes de Céreste, Saint Saturnin les Apt, Saignon, Roussillon et Lacoste qui bénéficieront de la réalisation de panneaux.

Complémentaire aux trois panneaux informatifs de la commune positionnés à la mairie, à l'école et au parking paysager, ce parcours de découverte est en cours d'installation au cœur du village autour des points d'intérêts du village. Un projet en collaboration avec la commune et le groupe patrimoine du Foyer Rural guidé par Christian Markiewicz, archéologue. Merci aux personnes qui ont participé à l'élaboration de ces panneaux dans les ruelles de Lacoste.

Partenariat 2023

Chaque année, l'office de tourisme vous invite à devenir partenaire afin de travailler ensemble pour accroître votre visibilité et celle de la destination Pays d'Apt Luberon !



### Venez découvrir les nouveautés

Au cours de cette année, 61 nouveaux ouvrages ont été acquis dont 22 en section adulte et 39 en section jeunesse.

Certains documents donnés par nos usagers ont été équipés pour nos lecteurs.

Une dizaine de documents ont été sortis de notre catalogue.



### « Vivre connectés »

L'accès est libre depuis votre domicile à cette offre gratuite et légale de ressources numériques (cinéma, autoformation-savoirs, presse, espace jeunesse). Vous pouvez ainsi depuis votre domicile regarder un film classique ou récent, lire, feuilleter la presse magazine, ou vous former dans de nombreux domaines.

Découvrez le service pendant 10 jours et inscrivez-vous à la bibliothèque pour poursuivre l'expérience.



Consultez l'agenda des marchés, concerts et crèches de cette fin d'année sur le site et dans la brochure de l'OTI !



### A votre disposition :

- Marine PICCA, relations Partenaires de l'OTI au 04.90.72.75.30
- Anne PIN et Pascale LONG, démarche de classement au 04.90.05.60.25
- Virginie GARDI, gestion de la taxe de séjour au 04.90.74.03.18
- Bettina MATIAS, directrice de l'OTI Pays d'Apt Luberon.

## Avant la Strada

Restava a Gòut e i disián Lo Garri. Per de qué l'avián batejat ansin, vos pòde pas dire. Aquèl òme aviá enjusk'aperaqui 1965 tres salas de cinemà : una a Gòut, una a Rossilhon e una altra a Bonius. E totei lei setmanas passava de films novèus, d'una sala a l'autra d'aquestei vilatges. Fasiá pas de projeccions totei lei jorns, i aviá pas lo public per aquò, mai un jorn de setmana en mai dau dissabte e dau dimenche. Malurosament, venguèt lo jorn que totei aguèron la television e subretot una veitura e amèron mai d'anar a Ate o Cavalhon per veire lei films que sortián, e que i passavan un pauc plus lèu ! Lo Garri sarrèt sei tres salas.

Dins leis annadas setanta, fugueriam quauqueis uns a Lacòsta que nos digueriam que deviam trobar un biais per veire de films au vilatge, sensa anar córrer luenh.

A l'epòca, la FOL ( Federacion deis Òbras Laïcas) logava per tres còps ren de films a seis aderents.

S'agissiá d'una seleccion de grands classics, de films vielhs qu'avián marcat l'istòria dau cinemà.

E per leis aguer, vaquí coma avèm fach : avèm creat una seccion Cine club au Fogau Rurau que prenguèt son adesion a la FOL ! Per la sala, demandèram per començar au Cafè de França que nos prestèt sa granda pèça qu'aviá servit per faire dançar. E per lo projectot ? Cocanha ! Aviam lo Gilbert Grégoire qu'èra de la partida. Son mestier èra de reparar lei aparelhs fotos, lei magnetofònes e lei projectors de cinemà. Nos n'aguèt lèu trobat un bòn de rescòntre ! E totei, tant qu'eriam, aprengueriam lo trabalh de projecionista !

I aviá d'artistas dins nòstra equipa, nos aprenguèron la serigrafia, per faire d'afichas. Passaviam tot un dimenche a lei faire, per tota una sason. Après i aviá plus qu'a metre lo titols dau film e la data ; e d'anar ne pegar dins lei comercis e lei cafès deis alentorns.

S'aviam començat la premièra annada au Cafè de França, vengueriam puèi au Cafè de Sade onte un grand fuòc dins la chaminèia l'ivèrn nos caufava leis esquinas dau temps que regardaviam lo film !

Me fau precisar aquí, per lei novèus Costassencs, que lo Cafè de Sade èra pas onte es a l'ora d'ara.

Vaquí, quauqueis annadas de reng, animeriam ansin un cine club a Lacòsta. Fritz Lang, Buster Keaton, Pagnol, Prévert e leis autrei èran nòstres invitats !

Coma la seleccion de la FOL èra pas dei plus granda, venguèt lo temps qu'aviam tot vist, o quasiment. E s'arrestèram !

Es per aquò que Lacòsta passèt quauqueis annadas sensa cinemà. En quauqueis occasion, Gilbert Gregoire nos passava de films, mai que mai aquelei qu'èu e seis amics fasián. Sei pelliculas son un tresaur, una gròssa part de la memòria viva dau vilatge.

E puèi lo temple venguèt la sala dei fèstas, que fuguèt puèi batejada sala Jeannot Madon e aquí se creèt la Strada que uèi encara, tot l'an, nos i dona a veire de films novèus, tot just sortits de l'uòu !

**Gui Matieu**

## Avant la Strada

*Il habitait à Goult et on le surnommait Le Garri (le Rat). Pourquoi l'avait-on baptisé ainsi, je l'ignore. Cet homme avait jusque vers 1965 trois salles de cinéma : une à Goult, une à Roussillon et une autre à Bonnieux. Et toutes les semaines il passait des films nouveaux, d'une salle à l'autre de ces villages. Il ne faisait pas des projections tous les jours, il n'y avait pas le public pour ça, mais un jour de semaine en plus du samedi et dimanche. Malheureusement vint le jour où tout le monde eut la télévision et surtout une voiture et préféra aller à Apt ou Cavaillon pour voir les films qui sortaient et qui y passaient un peu plus tôt. Le Garri ferma ses trois salles.*

*Dans les années 70, nous fûmes quelques-uns à Lacoste qui nous sommes dit que nous devons trouver une façon de voir des films au village, sans aller courir loin.*

*À l'époque, la FOL (Fédération des Œuvres Laïques) louait pour trois fois rien des films à ses adhérents. Il s'agissait d'une sélection de grands classiques, de vieux films qui avaient marqué l'histoire du cinéma. Et pour les avoir, voici comme nous avons fait : nous avons créé une section Ciné club au Foyer Rural qui pris son adhésion à la FOL ! Pour la salle, nous demandâmes pour commencer au Café de France qui nous prêta sa grande salle qui avait servi de salle de bal. Et pour le projecteur ? Facile ! Nous avions Gilbert Grégoire qui était de la partie. Son métier était réparateur d'appareils photos, de magnétophones, caméras et projecteurs de films. Il nous en trouva vite un bon d'occasion ! Et tous, tant que nous étions nous apprîmes le métier de projectionniste !*

*Il y avait des artistes dans notre équipe, ils nous apprirent la sérigraphie, pour faire des affiches. Nous passions tout un dimanche à les faire, pour toute une saison. Nous n'avions ensuite plus qu'à mettre le titre et la date ; et d'aller les coller dans les commerces et café des environs ! Si nous avons commencé la première année au café de France, nous sommes venus ensuite au Café de Sade où un grand feu dans la cheminée nous chauffait le dos pendant que nous regardions le film ! Il me faut préciser pour les nouveaux Lacostoïses que le Café de Sade n'était pas où il est aujourd'hui.*

*Voilà, quelques années de suite, nous animâmes ainsi un ciné club à Lacoste. Fritz Lang, Buster Keaton, Pagnol, Prévert et les autres étaient nos invités !*

*Comme la sélection de la FOL n'était pas très fournie, vint le temps que nous avions quasiment tout vu. Et nous nous arrê tâmes !*

*C'est la raison pour laquelle Lacoste passa quelques années sans cinéma. En quelques occasions Gilbert Grégoire nous passait des films, surtout ceux que lui et ses amis faisaient. Ses pellicules sont un trésor, une grosse partie de la mémoire vive du village.*

*Et puis le Temple fut transformé en salle des fêtes, plus tard baptisée salle Jeannot Madon et alors se créa la Strada qui aujourd'hui encore, toute l'année, nous donne à voir des films nouveaux, à peine éclos !*

**Gui Mathieu**



## LA GARANCE EN NOMADES A LACOSTE

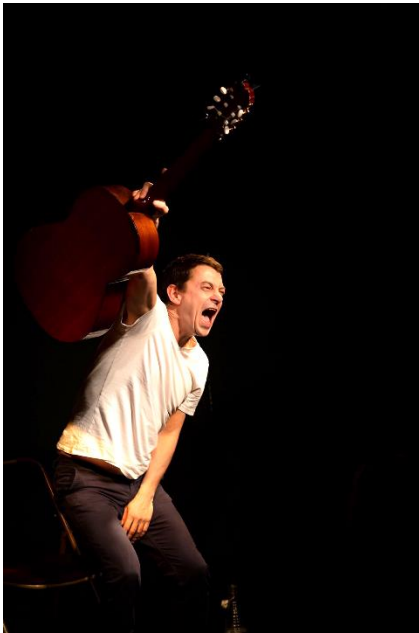
PRODUCTION CHOLBIZ

Concert

**David Lafore**

*CHANSON AIGRE-DOUCE EN ACOUSTIQUE*

**David Lafore tout acoustique, guitare, voix**



Une soirée en compagnie de David LAFORE, c'est à la fois une soirée de concert et de spectacle. Tout acoustique, ce seul en scène intimiste distille des textes bouleversants et amusants, toujours surprenant et jamais sérieux... Ce talentueux poète a le secret pour créer des moments privilégiés. Seul avec sa guitare et sa chaise sur scène, c'est un David à triple casquettes que vous pouvez découvrir : musicien, comédien et performeur. Avec humour et sensibilité, nous passons de l'hilarité à la mélancolie, emporté(e)s par ces mots et son extravagance. Avec David c'est du ping, pang, pong ! Face à ce spécialiste de l'improvisation, peu de certitude car son spectacle hybride a l'imprévisibilité de la poésie, le charme d'une comédie musicale et la dinguerie la plus joyeuse. Sur scène ses paroles effleurent, intriguent... David nous fait rire, penser, pleurer et encore riiiiire ! Un joli programme pour égayer le mois de mars...

**Vendredi 22 mars 2024 19h00 à LACOSTE**

**Salle Jeannot Madon**

**Durée : 1h30 – tarif 3€>10€**

**Renseignements et billetterie :** La Garance, scène nationale de Cavaillon

04 90 78 64 64 [www.lagarance.com](http://www.lagarance.com)

## LA GARANCE EN NOMADES A LACOSTE

### *Jazz magic*

Dans une ambiance intimiste au Temple à Lacoste, un grand Magicien - Antoine TERRIEUX avec son jeu de 52 cartes - et un Pianiste virtuose et allumé - Marek KALTENIK - font le lien entre leurs deux disciplines, se renvoyant la balle avec drôlerie et magie tout en interagissant avec le public Lacostois aux éclats tout le long du spectacle.

C'est bien avec des yeux de grands enfants qu'il fallait voir les cartes disparaître de la table, s'élever, s'évaporer puis réapparaître au cœur du piano ou sur la table, magistrale chorégraphie des cartes - sous les doigts d'Antoine.

C'est toujours avec des yeux de grands enfants qu'il fallait voir - sous les doigts de Marek - le piano s'échauffer, la partition frétiller, entendre une suite d'accords au choix du public et quoi penser en final de cette mystérieuse plante dansante aux mélodies plus ou moins jazzy.

Vertige visuel et musical et pour sûr que Gabriel facilitait ces poétiques performances et jeux d'improvisations.



C'était le dimanche 19 novembre 2023 en partenariat avec La Garance.

## ACTION SOCIALE

« Le Lien » à Lacoste  
2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> lundi du mois

Place de la Mairie  
de 13h30 à 16h30

### « Le Lien », le bus intercommunal itinérant de services publics

Ce guichet itinérant se déplace sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon. Ouvert à tous, l'accès est gratuit.

Les 2 agents sillonnent à bord de ce bus aménagé les 25 communes où des permanences se tiennent régulièrement.

Cet Espace France Service relève d'un dispositif national permettant d'assurer un service de proximité et de faciliter les démarches administratives (*formation, emploi, retraite, santé, état civil et famille, justice, budget, logement, mobilité et courrier*), notamment en matière d'e-administration.

- Vous souhaitez être accompagné dans vos démarches administratives en ligne ou papiers.
- Vous désirez immatriculer votre véhicule ou refaire votre carte grise.
- Vous pouvez rédiger votre CV ou lettres de motivation avec l'aide des agents et du matériel à disposition.

- Vous voulez préparer votre retraite ou effectuer une demande de pension de réversion...

« Le Lien » assure un service de proximité, un accompagnement personnalisé et vous facilite l'accès à l'e-administration, notamment en délivrant des renseignements et/ou des formulaires administratifs. En plus de l'accompagnement des usagers dans la constitution d'un dossier, si cela est nécessaire un rendez-vous avec les organismes partenaires peut être organisé, sur place, par téléphone ou en visio-guichet.

+ d'infos :  
[lelien@paysapt-luberon.fr](mailto:lelien@paysapt-luberon.fr) /  
06 42 21 53 28 / 07 85 10 33 80

### Votre Mutuelle de Village

L'adhésion est ouverte à tous les résidents ou salariés de notre commune. Pour plus de renseignements, vous pouvez prendre rendez-vous en Mairie pour rencontrer une conseillère.

**Les prochaines permanences à Lacoste :**

- Le 19 décembre 2023
- Le 6 février 2024
- Le 4 juin 2024

+ d'infos :

<https://www.mutuellegeneraledavignon.com>



## INFOS SENIORS

### Ma Prime Adapt'

A partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2024, Ma Prime Adapt' est une nouvelle démarche d'aide financière prévue pour adapter votre logement et l'aménager pour la perte d'autonomie.

Le plafond de l'aide attribuée est de 15 000€. Cela permet d'adapter une salle de bains et ses accès, des barres d'appui, une mise à niveau des terrasses et balcons...

Une adaptation de votre logement permet de réduire de 20% le risque de chute à domicile, première cause de mortalité accidentelle chez les + de 65 ans.

#### Conditions d'éligibilité :

**Personnes entre 60 et 69 ans en perte d'autonomie sous certaines conditions. Automatiquement éligible pour les + de 70 ans.**

L'ensemble des ressources du foyer est pris en compte pour le calcul de l'aide.

+ d'infos : [CLICPRESAGE](mailto:CLICPRESAGE) 04.32.52.91.32/  
[presage84@free.fr](mailto:presage84@free.fr)

### Colis de Noël 2023

Cette année, la commune distribuera les Colis de Noël pour les Lacostois(e)s de 70 ans et plus lors d'un moment convivial

**le Samedi 16 décembre  
à 11h00**

**à la salle Jeannot Madon**

Un verre de l'amitié clôturera ce moment festif.

Les élus de la commission action sociale-solidarité ont listé puis contacté par courrier tous nos aînés pour leur proposer de venir récupérer leur colis au Temple, mais un oubli est vite arrivé !

Si vous n'avez pas été contacté et que vous avez 70 ans ou plus, n'hésitez pas à téléphoner à la mairie pour vous inscrire pour l'année prochaine.





## Extrait du procès-verbal du conseil municipal du 10 juillet 2023

**Présents :** Mmes - MM Mathias HAUPTMANN, Patricia LOUCHE, Aline SALVAUDON, Bruno PITOT, Arlette LEROY, Alexandra MORETTI Monique PAQUIN, Serge LOZE, Jean SALVA.

### Ouverture de la séance à 18h30

#### 1°) Nomination du secrétaire de séance :

Aline SALVAUDON

#### 2°) Approbation du procès-verbal du 19 Juin 2023

**Vote à l'unanimité**

#### 3°) Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations

**DEC-2023-10-** Renonciation au droit de préemption du bien cadastré AK n°313 d'une superficie totale 00 ha 02 a 77 ca.

**DEC-2023-11-** Signature de la convention de partenariat -Espace naturel sensible- surveillance et entretien- Année 2023

#### 4°) Busage de la RD 106 : Attribution du marché- Délibération n°2023/38

M. le Maire rappelle à l'Assemblée qu'un marché de travaux a été lancé pour le busage et la mise en

sécurité de la RD 106 sous la forme d'une procédure adaptée. La consultation comprenait 1 lot unique: Réalisation d'un busage et d'un trottoir sur la RD 106. Les membres de la commission réunis le 06 juillet 2023 à 16h00 afin de procéder au choix de la meilleure offre au regard des critères de sélection ont retenu l'entreprise Eurovia Languedoc Roussillon pour un montant de 107 015,00€ alors que le dernier estimatif des travaux du Département s'élevait à 118 960,00€.

**Vote à l'unanimité**

#### 5°) Attribution d'une subvention à une association - Délibération n°2023/39

M. le Maire informe l'Assemblée que le Racing Club Lacoste, partenaire de l'organisation de la fête votive qui aura lieu les 28, 29, et 30 juillet 2023, sollicite une subvention d'un montant de 1 800,00 € pour le paiement des orchestres.

**Vote à l'unanimité**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h55.**

## Extrait du procès-verbal du conseil municipal du 11 septembre 2023

**Présents :** Mmes - MM Mathias HAUPTMANN, Patricia LOUCHE, Aline SALVAUDON, Arlette LEROY, Alexandra MORETTI, Monique PAQUIN, Serge LOZE, Jean SALVA.

**Absent excusé :** Bruno PITOT a donné procuration à Mathias HAUPTMANN

### Ouverture de la séance à 18h30

#### 1°) Nomination du secrétaire de séance :

Alexandra MORETTI

#### 2°) Approbation du procès-verbal du 10 Juillet 2023

**Vote à l'unanimité**

#### 3°) Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations

**DEC-2023-12 -** Décision modificative n°2

**DEC-2023-13** Désignation du cabinet d'avocat GIL-FOURRIER, CROS, CRESPIY en tant que représentant de la commune de Lacoste dans la procédure contentieuse l'opposant aux consorts GAY

#### 4°) Attribution de subventions aux associations - Délibération n°2023/40

M. le Maire rappelle la délibération du 10 juillet accordant une subvention au club de football de Lacoste.

Cette subvention n'ayant pas pu lui être versée en raison d'un problème de dénomination de l'association, M. le Maire propose d'annuler la délibération n°2023/39.

Il informe l'Assemblée de nouvelles demandes de subventions pour l'année 2023 et propose d'attribuer les subventions suivantes :

Ass. Union Sportive Lacostoise 2 300,00€

Ass. A Bonnieux Généalogie de Bonnieux 150,00€

**Vote à l'unanimité**

#### 5°) Convention d'occupation précaire d'un local communal- Délibération n°2023/41

M. le Maire rappelle que les anciens bureaux de la Mairie ne sont pas utilisés.

Il informe l'Assemblée de la demande d'une administrée, de louer temporairement un local communal afin de pouvoir exercer son activité professionnelle d'illustratrice en attendant d'en trouver un autre qui soit plus en adéquation avec ses besoins.

M. le Maire informe que la commune peut louer l'ancien bureau du Maire situé au 1er étage de l'ancienne Mairie en passant une convention d'occupation précaire avec cette administrée et instaurer une redevance mensuelle.

**Vote à l'unanimité**

#### 6°) Etablissement Public Foncier - Programme site « Le Claux Route d'APT » - Délibération n°2023/42

M. le Maire rappelle la délibération n°2023/08 approuvant la Convention d'Intervention Foncière (CIF) relative au site concerné par l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP n°1) situé à l'entrée nord du village, « Route d'Apt » d'une superficie d'environ 1,5 hectare, situé à moins de 300 mètres du cœur village, le long de la Route Départementale n°106.

Il rappelle que cette CIF définit la mise en œuvre de l'intervention foncière et technique de l'EPF pour ce programme. Cette convention étant en cours

d'exécution, il demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer au nom de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la CIF approuvée le 20 février 2023 et notamment le procès-verbal de remise en gestion et la future Convention d'Occupation Précaire à venir.

**Vote à l'unanimité**

## **7°) Tarifs de la régie relative à l'encaissement des photocopies, adhésions à la bibliothèque, vente de livres, location des salles communales- Délibération n°2023/43**

M. le Maire rappelle la délibération n° 2016/46 du 15 Novembre 2016 instituant les tarifs de la régie relative à l'encaissement des photocopies, télécopies, adhésions à la bibliothèque, vente de livres et locations des salles communales.

M. le Maire propose les rectifications suivantes :

- Suppressions des télécopies
- Concernant la location de salle des fêtes : Rajout de la mention suivante « Pour l'activité du Pilate régulière et payante dispensée par Mme Catherine SUET, il sera appliqué un tarif spécial de 10,00€ par séance.

**Vote à l'unanimité**

## **8°) Convention d'adhésion à la mission d'assistance et de conseil mise en place par le Centre de Gestion du Vaucluse dans le cadre du**

## **Collège Déontologie pour les élus locaux des élus- Délibération n°2023/44**

M. le Maire informe l'Assemblée que la loi 3DS prévoit que tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes de déontologie.

Le référent déontologue doit être désigné par l'organe délibérant de chaque collectivité.

Le Centre de Gestion a décidé de proposer une mission d'assistance et de conseil permettant de prendre en charges les démarches afin de faciliter la mise en œuvre des conditions réglementaires liées à la déontologie.

**Vote à l'unanimité**

## **9°) Conseil Départemental : Demande de subvention au titre du dispositif « 50 000 arbres en Vaucluse » - Délibération n°2023/45**

M. le Maire propose à l'assemblée délibérante de solliciter le Conseil Départemental de Vaucluse dans le cadre du dispositif « 50 000 arbres en Vaucluse » afin de pouvoir bénéficier de plantations pour le Parc des Sculptures, le Parking des Restanques, du Passet, l'aire de jeux et l'escalier des Cèdres.

**Vote à l'unanimité**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h55.**

## Extrait du procès-verbal du conseil municipal du 25 septembre 2023

**Présents :** Mmes - MM Mathias HAUPTMANN, Aline SALVAUDON, Arlette LEROY, Monique PAQUIN, Serge LOZE, Jean SALVA.

**Absents excusés :** Patricia LOUCHE a donné procuration à Mathias HAUPTMANN, Bruno PITOT a donné procuration à Aline SALVAUDON, Alexandra MORETTI a donné procuration à Serge LOZE.

### **Ouverture de la séance à 18h30**

**1°) Nomination du secrétaire de séance :** Serge LOZE

**2°) Approbation du procès-verbal du 11 Septembre 2023** **Vote à l'unanimité**

### **3°) Majoration de la cotisation dues au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale- Délibération n°2023/46**

M. le Maire expose les dispositions de l'article 1407 ter du code général des impôts permettant au conseil municipal de majorer d'un pourcentage compris entre 5 % et 60 % la part communale de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale due au titre des logements meublés.

En dépit d'un effort important mené en matière de réalisation de logements sociaux, Lacoste vient d'être intégré dans la zone tendue c'est-à-dire des communes faisant face à des difficultés d'accès au logement. La tension immobilière est caractérisée par un niveau élevé des loyers ou des prix d'acquisition des logements

ainsi que par la proportion élevée de logements affectés à l'habitation autre que ceux affectés à l'habitation principale par rapport au nombre de logements.

Il apparaît que cette majoration peut en effet contribuer à fluidifier la situation du logement.

M. le Maire informe qu'un certain nombre de communes voisines envisage de majorer cette cotisation du taux maximum et que la Commission des Finances réunie le 21 Septembre 2023 est favorable à une augmentation de 60%.

**Vote à l'unanimité**

### **4°) Appel de fonds FSL 2023- Délibération n°2023/47**

M. le Maire informe l'Assemblée que le dispositif Fonds de Solidarité (FSL) est un outil du plan départemental d'Actions pour le Logement et l'hébergement des personnes défavorisées qui vise à permettre à toute personne ou famille éprouvant des difficultés particulières, d'accéder à un hébergement et à un logement décent et indépendant ou de s'y maintenir. Il met également en place sous certaines conditions des aides financières pour le règlement des frais liés au logement (premier loyer, règlement des dettes locatives, factures, ...)

Ce Fonds est abondé par le Conseil Départemental, l'Etat, la CAF, la MSA, EDF, ENGIE, les bailleurs sociaux, les communes et intercommunalités. Le montant des participations est calculé par type d'aide et rapporté au nombre d'habitants.



Pour 2023, le montant de la participation de la commune serait de 184,12€.

**Vote à l'unanimité**

## **5°) Attribution de subventions à une association - Délibération n°2023/48**

M. le Maire rappelle à l'Assemblée la demande de subvention exceptionnelle au titre de la contribution du Foyer Rural à la mise en valeur du Patrimoine de Lacoste d'un montant de 500,00€.

Suite à la réunion de la commission des finances, il est proposé de verser 250,00€.

**Vote à 8 voix Pour et 1 voix Contre**

## **6°) Désignation d'un délégué titulaire au Parc Naturel Régional du Luberon- Délibération n°2023/49**

Vue la démission de Mme Arlette LEROY, déléguée titulaire au Parc Naturel Régional du Luberon, il convient de désigner un nouveau délégué titulaire de la commune.

M. le Maire informe l'Assemblée qu'Alexandra MORETTI, absente à cette réunion, présente sa candidature. M. le Maire demande s'il y a d'autres candidatures.

Considérant que le conseil municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués,

Est désignée Déléguée titulaire du Parc Naturel Régional du Luberon : Alexandra MORETTI

## **7°) Convention entre la commune de Cabrières d'Avignon et les communes du périmètre du secteur d'affectation ou carte scolaire du collège « Vallée du Calavon » pour la participation au financement des charges supportées par la commune de Cabrières d'Avignon dans le cadre de la gestion des équipements sportifs du collège « Vallée du Calavon » - Délibération n°2023/50**

M. le Maire informe l'Assemblée :

Par arrêté préfectoral en date du 28 septembre 2017, Monsieur le Préfet de Vaucluse a clôturé la procédure de dissolution du syndicat intercommunal Collège du Calavon, a constaté sa dissolution et a prononcé la répartition de l'actif et du passif.

M. le Maire retrace l'historique de cette dissolution et rappelle que la convention a été annexée à la convocation.

**Vote à l'unanimité**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h55.**

## Extrait du procès-verbal du conseil municipal du 30 octobre 2023

**Présents :** Mmes - MM Mathias HAUPTMANN, Patricia LOUCHE, Aline SALVAUDON, Bruno PITOT, Arlette LEROY, Alexandra MORETTI, Monique PAQUIN, Serge LOZE, Jean SALVA.

Ouverture de la séance à 18h31

### **1°) Nomination du secrétaire de séance :**

Patricia LOUCHE

### **2°) Approbation du procès-verbal du 25 Septembre 2023**

**Vote à l'unanimité**

### **3°) Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations**

**DEC-2023-15 :** Portes et Remparts de Lacoste- Attribution du Marché- Attribution du marché à la SAS MOUTTE pour un montant de 81 080,50€.

**DEC-2023-16 :** Décisions modificatives :

#### **- Virement des crédits**

Prog Travaux Forêts des Cèdres 2022 :	-5 000,00€
Prog Matériels d'équipements 2023	+5 000,00€

#### **-Ouverture de crédits en dépenses et recettes**

Prog Aménagement urbain : + 12 694,50€  
en raison de l'attribution par le Département de Vaucluse des amendes de police 2023 destinées à la création d'un plateau traversant sur la RD 106 et de l'acquisition de deux radars pédagogiques.

### **4°) CCAPL - Demande du Fonds de Concours 2023- Délibération n°2023/51**

M. le Maire informe qu'en séance du 19 Octobre 2023, le conseil communautaire a approuvé par délibération le règlement de fonds de concours 2023 alloué aux communes de – 1 000 habitants.

La commune de Lacoste pouvant prétendre à la somme de 12 390,00€, M. le Maire propose de solliciter la Communauté de Communes pour les deux programmes suivants:

- Busage de la RD 106 dont le coût des travaux est estimé à 107 015,00€ ht pour un montant de 10 000,00€

-Réfection du Chemin du Château dont le coût des travaux s'élève à 38 510,00€ pour un montant de 2 390,00€.

**Vote à l'unanimité**

### **5°) Modification du tableau des effectifs - Délibération n°2023/52**

M. le Maire informe l'Assemblée de la nécessité de créer à compter du 1<sup>er</sup> Novembre 2023, un poste d'adjoint technique territorial pour la surveillance de la cantine et de la cour de l'école pendant la pause méridienne et ce jusqu'au 8 Décembre 2023.

**Vote à l'unanimité**

## 6°) Modification de la durée de service d'un emploi à temps non complet - Délibération n°2023/53

Le Maire expose au conseil municipal que suite à la demande de l'agent des services techniques affecté à l'école de diminuer son temps de travail, il est nécessaire de modifier sa durée hebdomadaire de travail de 34 heures hebdomadaires à 31,5 heures.

**Vote à l'unanimité**

## 7°) Elaboration du Plan Communal de Sauvegarde - Délibération n°2023/54

M. le Maire expose que la loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile a donné une assise juridique à la réalisation des plans communaux de sauvegarde (PCS) qui permettent de prévenir et de sauvegarder la population en cas d'évènements exceptionnels.

Le plan communal de sauvegarde définit, sous l'autorité du Maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus. Il établit un recensement et une analyse des risques à l'échelle de la commune. Il intègre et complète les documents d'information élaborés au titre des actions de prévention. Le plan communal de sauvegarde complète les plans ORSEC de protection générale des populations.

M. le Maire propose d'entreprendre toutes les démarches nécessaires à la réalisation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) de la commune, et de nommer Patricia LOUCHE et Bruno PITOT, personnes « référentes » risques majeurs, chargées de mener à bien cette opération.

**Vote à l'unanimité**

## 8°) Informations

► **Forêt des Cèdres** - Travaux plan de gestion 2023- Notification d'attribution par le Département de Vaucluse d'une subvention d'un montant de 2 184,00€.

► **Contrat Vaucluse Ambition 2023-2025** - Notification d'attribution par le Département de Vaucluse d'une subvention d'un montant de 9 600,00€ pour la réfection du Chemin du Château, 6 100,00€ pour l'aménagement du local dédié aux manifestations culturelles et 3 000,00€ pour l'acquisition de mobilier urbain.

► **Enquête publique** : Conformément à la délibération n°2022/448 du 26 Septembre 2022, lancement de l'enquête publique relative à l'aliénation partielle du chemin rural qui part du Temple jusqu'au Portail des Chèvres.

Elle se déroulera en Mairie du 3 Novembre au 8 Décembre 2023 aux jours et horaires habituels d'ouverture.

Le Commissaire Enquêteur sera présent en Mairie de Lacoste afin de recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- Le Vendredi 3 Novembre de 14 heures à 17 heures
- Le Vendredi 8 Décembre de 14 heures à 17 heures

► **Travaux de réfection des portes et portails des remparts** : le 24 Octobre 2023, commencement des travaux pour une durée de 5 mois. Le chantier démarre au Portail des Chèvres. M. le Maire fait état de l'avancement des dons et la possibilité d'un deuxième appel d'offres pour travaux complémentaires.

► **Eclairage du stade**- Changement des spots réalisé dans le courant de la semaine 42. L'entreprise Eiffage est encore en attente de la réception des lanternes pour effectuer le remplacement des 18 éclairages du village non encore équipés en Leds. Pour rappel tous ces travaux sont subventionnés à 80% au titre du Fonds verts 2023.

M. le Maire informe que Mardi 31 Octobre, il rencontre la personne en charge du réglage des horloges de l'éclairage public. Il est demandé à l'ensemble du conseil municipal son avis sur les horaires d'extinction de l'éclairage public. Pour les horaires d'hiver, il est décidé un éclairage le soir 10 minutes après le coucher du soleil (crêpuscule), extinction à minuit, allumage à 6h30 le lendemain matin avec extinction au lever du soleil.

► **Borne de recharge électrique** -Le branchement Enedis a été réalisé Place des Tilleuls. La borne de recharge reste à installer. Elle doit être livrée au plus tard en janvier 2024.

► **Ecole**- Le fonctionnement de la garderie du matin est modifié pour des raisons réglementaires et de sécurité. La garderie municipale du matin accueillera les élèves de 7h30 à 8h45. Elle reste gratuite mais, seuls les élèves inscrits au préalable via le Portail Famille pourront être accueilli. Les élèves non-inscrits se verront refuser l'entrée dans la cour de l'école.

A 8h45, le portail d'entrée de l'école fermera. Il sera réouvert à 8h50 par les enseignantes. Pendant ce laps de temps aucun élève ne pourra être accueillis dans l'enceinte de l'école.

► **L'opération d'aménagement et de programmation (OAP) n°1** est en cours. L'Etablissement Public Foncier vient d'acquérir un des terrains inclus dans l'OAP avec le bâtiment limitrophe à cette OAP. Un compromis de vente va être signé en novembre pour le deuxième terrain pour une signature en mars 2024.

Une convention d'occupation précaire a été mise en place avec les occupants.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h51.**






## L'ASSOCIATION APE LES PETITS LACOSTOIS



Elle est portée et soutenue depuis des années par des parents soucieux d'offrir à leurs enfants des moments de cohésion axés sur du qualitatif en se mettant le plus possible en lien avec les projets pédagogiques. Le partenariat entre les enfants eux-mêmes acteurs, l'équipe enseignante, les bénévoles et les donateurs ont permis de mener des actions tout au long de l'année, pour le plaisir de tout le village. **MERCI !**

Pour que tout cela perdure pour nos petits lacostois nous sommes bien évidemment à la recherche de toutes les âmes charitables qui accepteront de donner un **coup de pouce financier** (défiscalisation des dons), un **coup de pouce humain** (présence aux événements, participation aux activités, confections diverses) et un **coup de pouce matériel** (prêts, dons pour les tombolas ou lotos).. 

### ⇒ **ACTIONS DE L'APE en 2022-2023**

- A l'occasion de la fête d'Halloween, un **concours du gâteau le plus effrayant** (cadeau pour le gagnant) ainsi qu'une **buvette** avec vente des gâteaux au profit de l'association.
- Un **marché de Noël** qui a eu un grand succès auprès des petits comme des grands. Des **créations artisanales** fabriquées par les enfants et les parents d'élèves ont ravi les passants.
- Lors du **carnaval**, un défilé en musique dans les rues de Lacoste a été organisé. L'APE a offert un goûter partagé et des pinatas à détruire.
- Une **vente de fleurs** via le catalogue « Initiatives Fleurs et Nature » a permis de fleurir les jardins Lacostois.
- Pour Pâques, les enfants ont pu participer à une **chasse aux œufs** dans les rues du village (partenariat entre SCAD, Mairie, Proxi et APE)
- Lors de la kermesse, une **tombola** suivie d'un **verre de l'amitié** a permis de conclure cette belle année.
- Une buvette appréciée par tous a été tenue par l'APE à l'occasion de la **belle brocante** du 15 octobre 2023.



### ⇒ **POUR 2023-2024, L'APE A DES PROJETS PLEIN LA TETE**

- Une journée pour fêter **Halloween** comme il se doit dans le village en soutien avec la SCAD. Au programme : vente de gâteaux (au profit de l'APE) et **concours de la pâtisserie la plus effrayante** (cadeau à la clef !). Maison hantée (SCAD), atelier décoration de citrouilles (SCAD), maquillage, crée ton troll (SCAD)...
- L'organisation d'une **vente de chocolats** pour les fêtes de Noël via le catalogue « les chocolats du cœur ».
- Un beau **marché de Noël** avec une vente d'objets confectionnés par les enfants et les parents talentueux (ventes au profit de l'association). Ainsi qu'une **buvette** pour les plus gourmands.
- Une **boîte aux lettres** à destination du pôle Nord sera installée et la **venue en personne du Père Noël** pourra ravir les petits comme les plus grands.
- Un **défilé** dans le village lors du carnaval, suivi d'un loto déguisé (**Loto carnavalesque**).
- Et ..... un tas d'autres **surprises** à venir !!

Les actions de l'APE sont visibles sur les réseaux sociaux (facebook et instagram « APE Les Petits Lacostois »  
contact : [ape.lacoste84@gmail.com](mailto:ape.lacoste84@gmail.com)



## FOYER RURAL DE LACOSTE

[lacoste84.fr@gmail.com](mailto:lacoste84.fr@gmail.com)



La St Jean, sa fête, son feu, ses chants et sa musique : une fois encore ce moment de retrouvailles collectif pour célébrer l'arrivée de l'été a eu un grand succès, attirant la foule des grands soirs dans une ambiance amicale et chaleureuse.



Art Lacoste nous a ensuite offert, cette année, une exposition un peu particulière. Le dynamisme du collectif d'artistes et de créateurs qui travaillent aujourd'hui à Lacoste ne se dément pas : en témoignent la qualité et la diversité des œuvres exposées. Mais nous avons été aussi invités à une émouvante déambulation dans les rues du village. Nous y avons retrouvé, sur de très belles photos grand format, les visages des artistes qui ont vécu et travaillé à Lacoste et qui nous ont quittés. Ce parcours de mémoire a été pour beaucoup d'entre nous un vrai moment d'émotion.

Autre déambulation ayant eu un vif succès au mois de septembre lors des Journées du Patrimoine : Christian Markiewicz a « expliqué » les remparts du village et quelques-uns des éléments les plus significatifs du patrimoine lacostois, à une quarantaine d'auditeurs attentifs. Les participants ont unanimement apprécié la verve et l'enthousiasme de Christian et la clarté de ses explications sur les aspects topographiques, architecturaux, historiques du bâti villageois.

La reprise des activités et ateliers habituels du Foyer Rural a eu lieu début septembre et certains groupes ont vu, avec plaisir, l'arrivée de nouveaux participants. Nous rappelons à tous qu'à Lacoste on peut entretenir sa forme physique et mentale aux séances de Qi gong et de yoga, se divertir en jouant au tarot ou à la pétanque, parfaire sa pratique de la langue à l'atelier de conversation italienne, se cultiver au café littéraire, découvrir la beauté de l'endroit où nous vivons lors des balades du vendredi aux alentours du village ou des villages voisins.



Comme ont pu le constater les habitués, le Foyer Rural anime à nouveau le Cercle d'Hiver. Vu le nombre de chef-fes bénévoles nous tentons cette année de proposer ces repas amicaux tous les mercredis du 15 novembre jusqu'au 21 février inclus (avec deux mercredis de relâche au moment des fêtes de fin d'année). Alors n'oubliez pas : assiettes, couverts et surtout réservations car les places sont toujours limitées.

Le Foyer Rural expérimente une nouvelle forme pour 2024 avec plusieurs animations autour des ARBRES tout au long de l'année. Nous vous proposerons : causeries du dimanche, sortie en forêt, balade pédagogique, expositions, concours photos, jeux, soirées récréatives et différents ateliers, avec un temps fort pour la Fête de la Nature fin mai et pour tous publics : jeunes et moins jeunes.

Le calendrier est en cours d'élaboration et vous sera prochainement communiqué par les canaux habituels : mails, bibliothèque, affichage.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous les lacostois.



## RC LACOSTE



C'est reparti pour une nouvelle saison pour les jeunes footballeurs Lacostois !

Après une année sportivement compliquée, le Rc Lacoste compte bien représenter au mieux le village, et obtenir de bien meilleurs résultats sur tous les terrains du district grand vaucluse.

Pour ce faire, c'est Mounir Azzi, un ancien joueur formé au club, admiré et respecté de tous pour son parcours, qui prend les rênes de l'équipe cette saison en tant qu'entraîneur-joueur. Il saura apporter à cette équipe toute son expérience et son envie, dans un club qui lui a toujours tenu à cœur. L'équipe dirigeante toujours composée de Monteiro José, Balbo Olivier, Thevenet Julien, Zedadka Michel et Baruque Yoann, a toute confiance en lui pour mener à bien ce nouveau projet.

Après une défaite inaugurale sur la pelouse d'Avignon, l'équipe s'est reprise comme il faut avec 2 belles victoires en championnat qui laissent inaugurer de belles choses pour la suite. Si aucun objectif n'est pour l'instant clairement affiché, le Rc Lacoste avance pas à pas en espérant accrocher les premières places à la fin du championnat. Les joueurs semblent déterminés et désireux de faire tous ensemble une belle saison et c'est

déjà une victoire pour ce petit club de village, qui parvient année après année à garder son identité pour la plus grande fierté de tous.

Les supporters étaient au rendez-vous en ce début de saison et nous espérons que cela continue jusqu'à la fin. Mr Baruque Yoann continue de faire de son mieux en sa qualité d'arbitre officiel au sein du district pour représenter au mieux les couleurs de l'équipe de Lacoste tous les week-end sur tous les stades du département, et contribuer ainsi au bon développement de notre club.

Nous tenons également à remercier tous les bénévoles du Club pour avoir contribué cette année encore à l'organisation de notre belle fête votive Lacostoise ce dernier week-end de Juillet qui fut une nouvelle fois une belle réussite.

La journée des enfants sur le stade qui est venue clôturer cette dernière, fut-elle aussi un super moment de partage et de convivialité et nous remercions tous les donateurs et bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Pour finir nous vous invitons à venir soutenir l'équipe les dimanches après-midi et vous remercions pour l'intérêt que vous pouvez porter à notre club de football Lacostois. Pour nous rejoindre ou plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter au 06 37 85 23 40.

A très bientôt, sur ou en dehors des terrains.  
Sportivement, L'équipe du Rc Lacoste

## MRCL

### Mini Racing Club Lacostois

rue basse LACOSTE tél 06 15 86 63 94

Chers Lacostois,  
Chères Lacostoises,

L'année 2023 tire à sa fin. S'il faut parler bilan je dirais que pour le MRCL tout va bien. Les cinq courses de notre calendrier ont pu se faire sous un soleil radieux.

De plus la qualité du cadre et de nos infrastructures attirent à chaque fois un maximum de pilotes. Ils viennent là certes pour en découdre sur la piste mais surtout pour le plaisir d'échanger. Tout cela n'est possible que grâce à votre accueil et l'aide de la municipalité.

Ces quelques photos vous font comprendre, je l'espère, ce dont je vous parle et vous donne envie de venir nous dire un petit coucou là-bas à côté du stade.



Je vous donne rendez-vous l'année prochaine et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

**VIENS POUR LE PERMIS.**  
REPARS AVEC BIEN PLUS.

Forme-toi à ton futur métier  
et passe le permis gratuitement

Découvre la force d'être à plusieurs pour avancer avec les formations du SMV.

**VIENS AVEC TES DOUTES.**  
REPARS SÛR DE TOI.

Forme-toi à ton futur métier  
et passe le permis gratuitement

Découvre la force d'être à plusieurs pour avancer avec les formations du SMV.

**VIENS EN GALERE.**  
REPARS AVEC UN BUT.

Forme-toi à ton futur métier  
et passe le permis gratuitement

Découvre la force d'être à plusieurs pour avancer avec les formations du SMV.

## VOLONTAIRE STAGIAIRE

**Un seul but**  
Réussir son insertion sociale et professionnelle

**Un seul moyen pour y arriver**  
Un contrat SMV d'une durée de 8 à 12 mois avec une pédagogie militaire plébiscitée par les entreprises

**Des avantages à la clé**

- Rémunération à partir de 345€ bruts/mois
- Logement + repas inclus
- Permis de conduire gratuit
- Carte de réduction militaire SNCF

**CONDITIONS REQUISES**

- Avoir entre 18 et 25 ans
- Être de nationalité française résidant en métropole ou à l'étranger
- Aucun diplôme requis



**Antenne du Service Militaire Volontaire de Marseille**

**PROCHAINE INCORPORATION**  
8 janvier 2024

**Dépôt de candidature avant le 14 décembre 2023**

SECTEUR	FORMATION	DIPLÔME
LOGISTIQUE	Préparateur de commande -cariste d'entrepôt	Attestation de formation professionnelle + CACES 1-3-5
SÉCURITÉ	Agent de prévention et de sécurité	Titre à finalité professionnelle + SSIAP1
RESTAURATION	Service restaurant - bar	Attestation de formation
PROPRETÉ ET HYGIÈNE	Agent machiniste de propreté	Certificat de qualification professionnelle



## Le SMV, le tremplin vers ton avenir

Tu es volontaire pour t'en sortir

Nous te proposons un cadre militaire et une formation

Pour t'aider à trouver l'emploi de ton choix.

Le SMV est un dispositif d'aide à l'insertion professionnelle et sociale à travers un accompagnement personnalisé. Il s'appuie sur une pédagogie militaire et des partenariats avec les acteurs de la formation et de l'emploi : Missions locales, Pôle emploi et les territoires (régions, départements, communes) et de nombreuses entreprises dans plus de 12 domaines d'activités.

**VIENS RENCONTRER TON ÉQUIPE**

**MARSEILLE**

111 avenue de la Corse  
13568 Marseille

06 28 49 51 40  
smv.marseille@gmail.com



## Distribution du bulletin municipal

La commune de Lacoste distribue dans les boîtes aux lettres, deux fois par an le bulletin municipal mais un oubli est vite arrivé. N'hésitez pas à contacter la Mairie pour en avoir un exemplaire. Si vous souhaitez le recevoir en dématérialisé, envoyez-nous un message à [mairie@lacoste-84.com](mailto:mairie@lacoste-84.com) ou vous pouvez le consulter sur notre site internet [www.lacoste-84.com](http://www.lacoste-84.com)

## Recensement citoyen

*Vous avez bientôt 16 ans, pensez au recensement ! C'est obligatoire*

En Mairie avec votre pièce d'identité (passeport ou carte d'identité) et le livret de famille ou en ligne sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

• Si vous êtes né(e) entre janvier et mars 2008,  
**Effectuez la démarche entre janvier et mars 2024.**

• Si vous êtes né(e) entre avril et juin 2008,  
**Effectuez la démarche entre avril et juin 2024.**

Une attestation de recensement vous sera délivrée : elle est demandée pour le permis de conduire, le Baccalauréat, les concours et examens publics, et doit être faite avant vos 25 ans.

Une fois recensé vous serez ensuite convoqué par le Service National pour la Journée Défense et Citoyenneté (**JDC**). Vous pouvez organiser votre journée d'appel en ligne sur [majdc.fr](http://majdc.fr), et dialoguer avec le service national.

**L'attestation JDC et l'attestation de recensement sont des documents officiels à conserver sans limite de temps**

## Distribution du courrier

Dans les grands Centres de tri, la distribution est informatisée et pilotée. À Apt, le courrier arrive pré-trié. Isabelle notre factrice ou ses remplaçants, assurent tous les jours la tournée complète : Ils relèvent également chaque jour le courrier, que l'on dépose dans les boîtes aux lettres de la Poste et à l'Agence Postale (sauf dimanche et jours fériés). Les recommandés, les colis et la presse sont livrés également tous les jours.

Le numéro de votre boîte aux lettres est essentiel, car le courrier est pré-trié mécaniquement. Sans votre numéro dans l'intitulé de votre adresse, la machine le rejette automatiquement.

Il est aussi important de le matérialiser sur votre boîte aux lettres afin que les remplaçants vous trouvent plus facilement.

Si vous n'avez pas encore récupéré votre numéro, vous pouvez venir le chercher aux heures d'ouverture de la Mairie.

## Inscription au service des encombrants

Le ramassage des encombrants est un service proposé **gratuitement** par la commune. Il est assuré par les employés municipaux **le dernier jeudi de chaque mois** sur inscription en appelant la Mairie. Seuls les objets ne pouvant pas être transportés dans votre véhicule seront évacués.

Face à l'accroissement des demandes abusives, la commune se réserve le droit de refuser le retrait de certains encombrants.

## Demande de prêt de matériel

La commune met gratuitement à disposition des lacostois et des associations intervenantes sur la commune du matériel communal (tables, chaises...). Formulaire à retirer en Mairie. La demande doit être déposée 15 jours avant l'évènement.

## La Mairie ♦

### Accueil du public

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi  
De 13h00 à 17h00

### Accueil téléphonique

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi  
9h00-12h00 et 13h00-17h00

**Tél :** 04.90.75.82.04

**Mail :** [mairie@lacoste-84.com](mailto:mairie@lacoste-84.com)

**Adresse :** 27, place de la mairie

### Les permanences

#### Le Maire et les Elus :

Sur Rendez-vous

#### Architecte Conseil :

2 vendredis par mois.  
Sur rendez-vous en Mairie.

#### Députée du Vaucluse :

Les permanences de Bénédicte AUZANOT se font en mairie.  
Veuillez contacter le secrétariat.

## ♦ L'École communale ♦

**Tél :** 04.90.75.88.67

**Adresse :** 40, place des Tilleuls

## ♦ La Cure ♦

Agence Postale Communale

Bibliothèque Municipale

Office de tourisme

intercommunal

36, Place de l'église

### Accueil du public

Lundi au Vendredi  
9h00-11h30 et 13h30-17h00  
Samedi 9h00-11h30

**Tél :** 04.90.06.11.36

**Mails :**

[bibliotheque@lacoste-84.com](mailto:bibliotheque@lacoste-84.com)

[tourisme@lacoste-84.com](mailto:tourisme@lacoste-84.com)

[agencepostale@lacoste-84.com](mailto:agencepostale@lacoste-84.com)

**Site internet :**

[www.lacoste-84.com](http://www.lacoste-84.com)



*Meilleurs vœux*

**2024**

*Mathias Hauptmann, Maire de Lacoste  
Et le Conseil Municipal,*

*Vous adressent leurs meilleurs Vœux pour l'année 2024  
Et vous convient à la traditionnelle Cérémonie des vœux le*

*Vendredi 19 Janvier 2024 à 18h30*

*A la salle Jeannot Madon*

Un apéritif clôturera cette cérémonie  
Hôtel de ville -84480 Lacoste ☎ 04.90.75.82.04 mairie@lacoste-84.com